

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2022



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise Bostyn

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Marc FÉMOLANT

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS

rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - décembre 2022

N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2022 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Claire Pichard, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Daniel Piton
- Incinération à Bucy-le-Long "la Héronnière", tombe n° 36 (cliché URA 12/UMR 8215).
- Ginchy-balsamaire.

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

- 5 • *La place de l'animal dans les rites funéraires à l'âge du Fer chez les Suessions, les Bellavaques et les Ambiens (Hauts-de-France)* par Ginette AUXIETTE.
- 37 • *Le conduit à libations de la tombe 30 de La Chavatte (Somme)* par Cécile BROUILLARD, Frédéric BROES, Anne DIETRICH, Kai FECHNER & Nicolas GARNIER.
- 63 • *Une fibula humaine peinte à Arrest (Somme)* par Amandine DUBOIS, Estelle PINARD & Yolaine MAIGROT.
- 75 • *Les sépultures gallo-romaines de Ginchy. Une pratique funéraire aux influences atrébates en territoire viromenduen* par Johanny LAMANT, Estelle PINARD & Julie DONNADIEU.
- 101 • *Récupération de produits bovins secondaires dans une agglomération du premier siècle en moyenne vallée de l'Oise : l'exemple de la fosse 1059 à Pont-Sainte-Maxence (Oise) "15 rue de Cavillé"* par Opale ROBIN, Marie-Caroline CHARBONNIER & Denis MARÉCHAL.
- 113 • *Données récentes sur la voie d'Agrippa en contexte péri-urbain, au sud d'Amiens* par Pierre-Yves GROCH & Jean-François VACOSSIN.
- 133 • *Le cas exceptionnel d'une lance à fourreau. La lance de Brissay-Choigny "La Prélette" (Aisne)* par Béline PASQUINI, Pauline BOMBLED & Guy FLUCHER.

LES SÉPULTURES GALLO-ROMAINES DE GINCHY UNE PRATIQUE FUNÉRAIRE AUX INFLUENCES ATRÉBATES EN TERRITOIRE VIROMENDUEN

Johanny LAMANT, Estelle PINARD & Julie DONNADIEU

INTRODUCTION

L'ensemble funéraire de Ginchy a été découvert en avril 2017, dans le cadre d'un diagnostic provoqué par le projet d'aménagement d'un parc éolien, le parc "des Hauts de Combles" (LAMANT 2017). La commune se situe à l'extrême nord-est du département de la Somme (80), à la limite sud du département du Pas-de-Calais (62) et à environ une quinzaine de kilomètres au nord de Péronne. La zone d'intervention s'étend au nord du bourg entre la "Vallée de Flers" et "La Vallée Boulan", dans un secteur recouvert de limons loessiques. Localisé dans une zone de combat de la Première Guerre mondiale, le terrain est marqué par de nombreux stigmates laissés par les impacts d'obus et les remaniements du sol qui ont accompagné la remise en culture. Ces éléments ont rendu la lecture des structures archéologiques difficile. Des fosses détritiques liées à cette période ont également perturbé la compréhension du secteur. Sur les six secteurs sondés, trois ont livré des vestiges, protohistoriques pour l'un, non datés pour l'autre et gallo-romains pour le troisième. Les vestiges apparaissent entre 0,40 m et 0,50 m de profondeur (fig. 1). Les deux structures funéraires gallo-romaines ont été mises au jour dans le secteur de l'éolienne E8. Les deux sépultures à incinération, datées de la première moitié du I^{er} siècle (c.14-54 de notre ère) étaient entourées d'un fossé d'enclos quadrangulaire et accompagnées d'une fosse cendreuse (fig. 2).

La première sépulture (structure 4) a été reconnue par la présence de vases sous le débordement d'une fosse détritique liée à la Grande Guerre et au milieu de plusieurs impacts d'obus. La seconde (structure 3) est apparue dans les mêmes circonstances. À priori mieux conservée puisque non arasée, seuls quelques fragments de panse jonchaient le sol et pouvaient signaler la présence d'une sépulture. Un sondage manuel révéla un ensemble de céramiques gallo-romaines associé à une architecture interne toute singulière s'apparentant à un système de marches.

Les circonstances de la découverte lors de ce diagnostic, à savoir les dernières heures de l'intervention, ont conduit à la fouille immédiate de la sépulture 3. L'ouverture par la suite d'une large fenêtre a permis la mise au jour d'un système d'enclos autour des sépultures.

LA SÉPULTURE À INCINÉRATION

La structure

Distantes d'environ 1 m, les deux sépultures s'organisent suivant un axe nord-est/sud-ouest et sont de même forme. L'incinération 4 (fig. 3), découverte à 0,50 m de profondeur du niveau de sol actuel, est de forme quadrangulaire avec une longueur de 0,90 m pour une largeur de 0,86 m. La profondeur conservée n'excède pas les 0,07 m. Son arasement important nous conduit à une perte d'informations quant à la forme originelle et d'un éventuel marquage au sol de la structure.

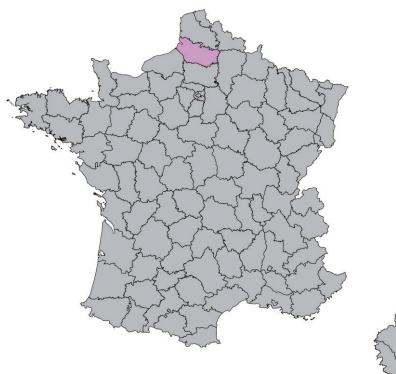
Le mobilier comprend huit vases en céramique disposés en deux groupes et un objet métallique. Le premier groupe est composé de trois vases (gobelet et bouteilles) situés le long de la paroi nord. Quant au second groupe, il est représenté par cinq vases (coupes et assiettes) regroupés au centre de la fosse sépulcrale. Le service à boire semble être séparé de celui de la consommation.

Catalogue du mobilier

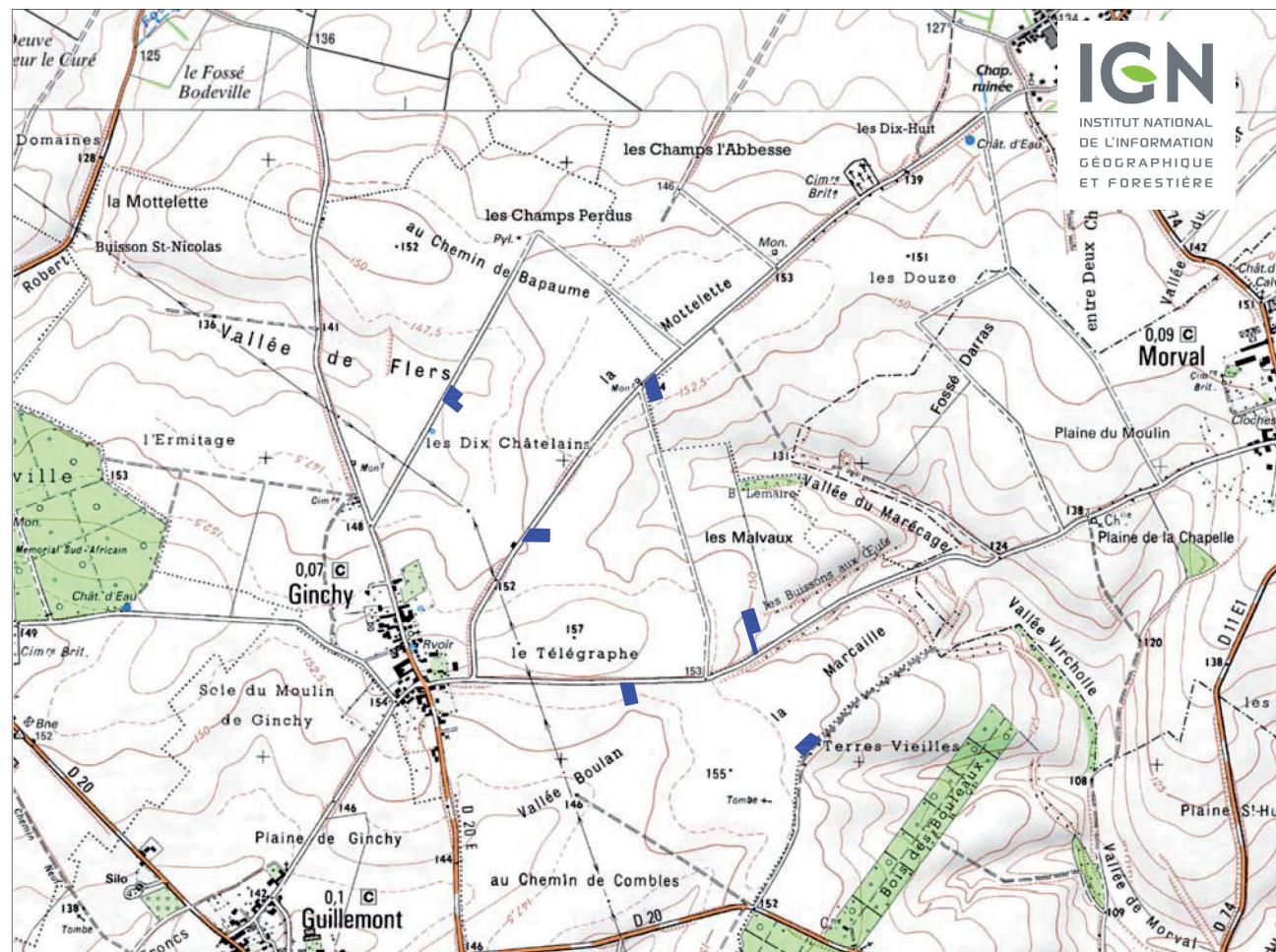
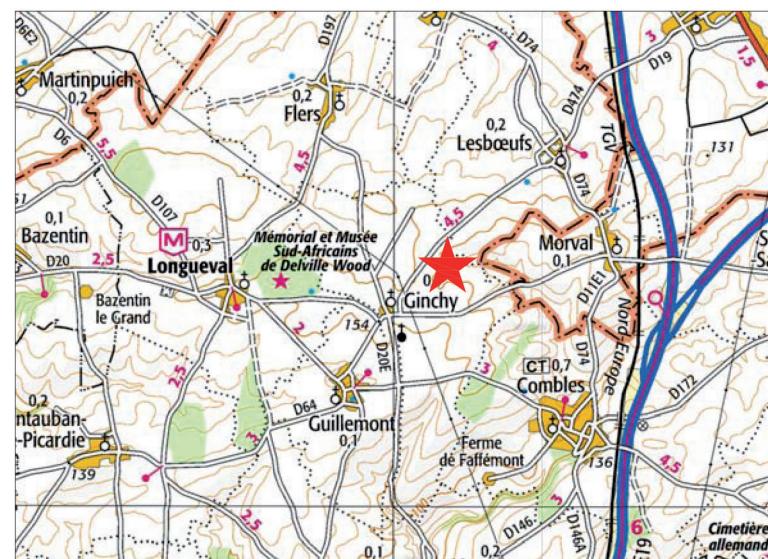
Le mobilier (fig. 5) est représenté par un service à boire composé d'un gobelet à col tronconique (n° 5) et deux bouteilles en *terra nigra* (n° 6 et 7) localisés entre le bloc osseux et la paroi nord. Il est associé à un service de consommation représenté par quatre coupes (n° 1, 3a, 3b et 4) et une assiette en *terra rubra* (n° 2) placées au centre de la fosse sépulcrale (fig. 4).

Parmi les objets présents dans la tombe, on retrouve au total neuf clous en fer localisés soit dans les angles de l'amas osseux soit sur ses bords. De plus, un fragment d'objet en alliage cuivreux ainsi qu'un fragment d'objet en fer ont été découverts lors de la fouille de l'amas osseux.

Localisation de l'opération



Nord-Picardie
Somme
Ginchy,
Projet éolien des Hauts de Combles, ZB18,
ZC8, 15, 18, ZD24.
x= 688395
y= 6992077
z=150 m



Localisation de l'emprise sur la carte IGN au 1:25000e .(© IGN, 2014)

Fig. 1 - Localisation géographique de Ginchy dans le département de la Somme.

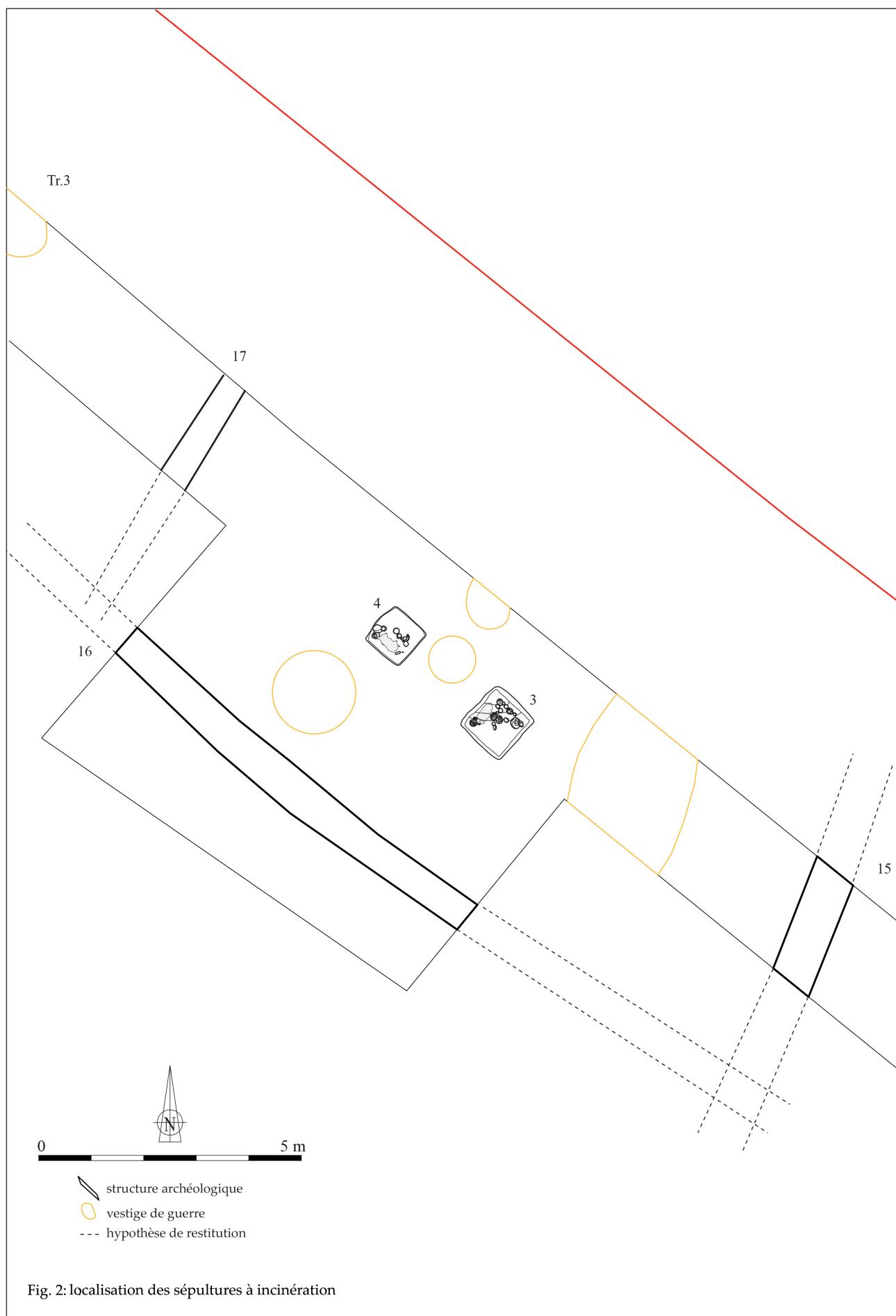


Fig. 2: localisation des sépultures à incinération

Fig. 2 - Localisation des sépultures dans l'emprise de diagnostic.



Fig. 3 - Plan, coupe et vues de la sépulture 4 (clichés, J. LAMANT).



Fig. 4 - Vue de l'ensemble céramique de la sépulture 4 (cliché J. DONNADIEU).

Tranchée 3- Eolienne 8- Tombe 4

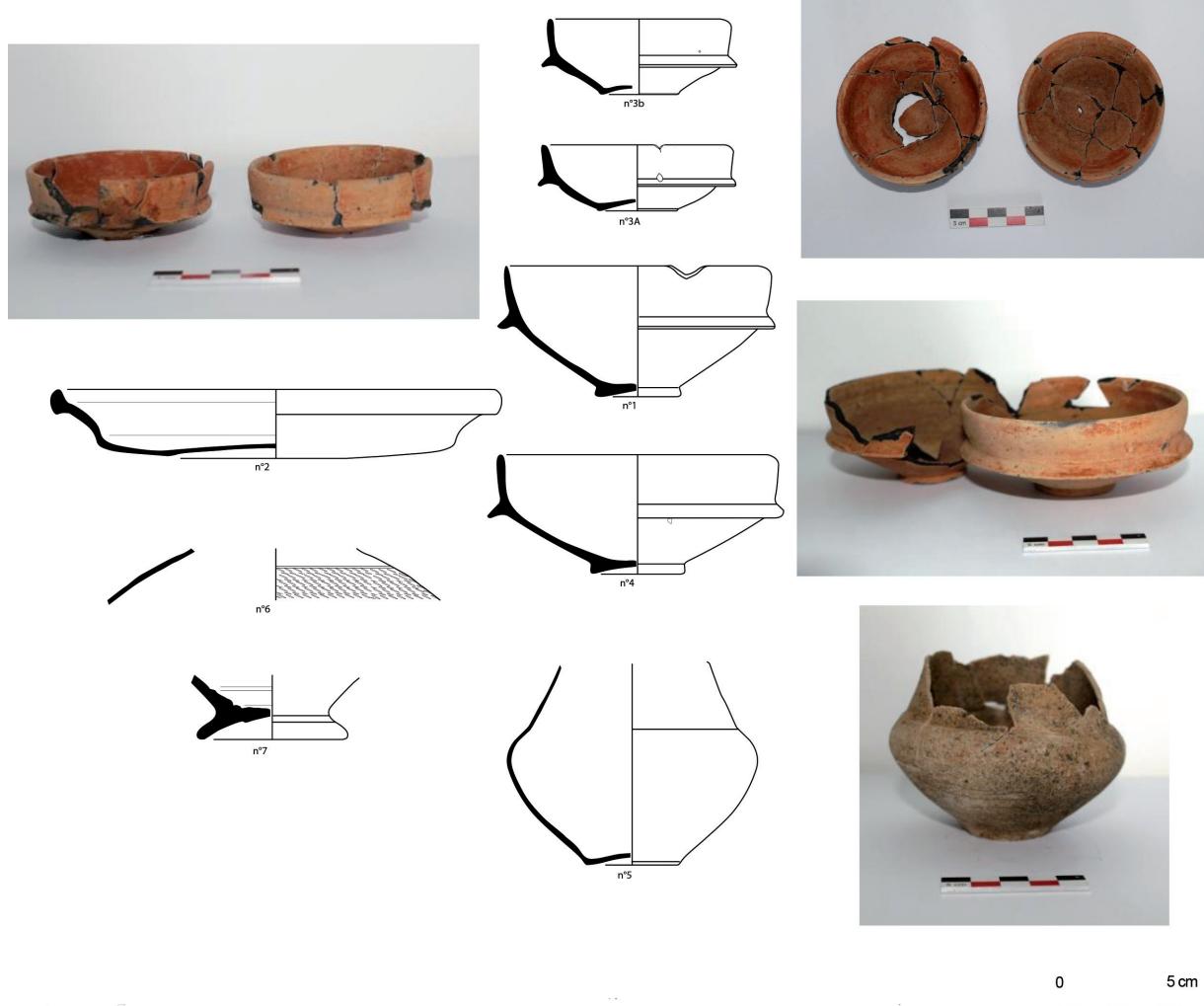


Fig. 5 - Planche céramique de la sépulture 4.

Céramique du démontage n° 1

NMI : 1 ; NR : 13.

Terra rubra, coupe à collerette C13.1 (DERU 1996, H.IV à VI), surface beige-orangé et matrice finement sableuse noire, pâte variante B de l'atelier de Les Rues-des-Vignes dans le Cambrésis ; TR1a traces d'engobe rouge sur la surface visible ; objet bien conservé, profil archéologique complet ; aucune trace d'exposition au feu constatée mais stigmate d'un coup porté sur le bord très probablement ; diamètre 11,5 cm.

Céramique du démontage n° 2

NMI : 1; NR 48.

Terra rubra, assiette A5 (DERU 1996, H. III à VI), surface beige-orangé et cœur finement sableux noir, production d'Artois/Cambrésis, TR1a traces d'engobe rouge sur sa surface visible, objet très fragmenté mais profil archéologique complet, diamètre 18 cm.

Céramiques du démontage n° 3 : deux individus

N° 3A : NMI : 1 ; NR : 10.

Terra rubra, coupe C13, petit module, surface beige orangé et cœur finement sableux noir, production d'Artois/Cambrésis, TR1b traces d'engobe rouge sur toute sa surface, objet très fragmenté mais quasiment reconstitué, profil archéologique complet. Présente une perforation *post-cocturam* dans le fond, aucune trace de passage sur le feu, diamètre 11,5 cm.

N° 3B : NMI : 1 ; NR : 26., petit module, surface beige-orangé et cœur finement sableux noir, production d'Artois/Cambrésis, TR1b traces d'engobe rouge sur toute sa surface ; objet très fragmenté mais quasiment reconstitué, coup porté sur le bord, trace de chauffe et résidu ferreux (?), diamètre 8 cm.

Céramique du démontage n° 4

NMI : 1; NR 8.

Terra rubra, coupe C13 (DERU 1996, H. IV à VI), TR1b surface présentant des traces d'engobe rouge, surface beige-orangé et cœur finement sableux noir, production d'Artois/Cambrésis, objet quasiment complet, présentant tout de même deux fissures, et une partie du bord manquante, légère trace de chauffe, et coup porté sur le bord, impact visible sur la collerette, diamètre 11,5 cm.

Un autre groupe est formé par les céramiques 5, 6 et 7, situées près de la paroi nord de la fosse

sépulcrale, les céramiques n° 5 et 7 sont disposées à plat, tandis que la céramique n° 6 basculait vers le sud.

Céramique du démontage n° 5

NMI : 1, NR : 24.

Céramique commune réductrice, gobelet à col tronconique et lèvre épaisse, surface grise altérée et matrice sableuse gris-beige, caractéristique des productions d'Artois. Traces de chauffe, fond et moitié du col conservé, haut du col manquant, diamètre : 8 cm.

Céramique du démontage n° 6

NMI : 1 ; NR 259.

Terra nigra, bouteille à col resserré et décoré d'une bande guillochée, pied en piédouche, type BT10 probablement, surface brune et matrice finement sableuse noire, caractéristique des productions du Cambrésis, très fragmentée et altérée, manque principalement le col. Altération dû à l'enfouissement (?), diamètre du fond : environ 5 cm.

Céramique du démontage n° 7

NMI : 1 ; NR : 57.

Terra nigra, bouteille à pied en piédouche, type BT10 probablement, surface brune et matrice finement sableuse noire, caractéristique des productions du Cambrésis, très fragmentée et altérée. Manque le col, diamètre du fond : 6 cm.

Céramique de la tombe 4 non représentée

Céramiques isolées en surface

NMI : 1 ; NR : 13.

Céramique commune sombre/proto *terra nigra* (?), treize fragments non identifiables, pâte sableuse à surface noire et cœur brun beige, matrice sableuse avec quartz relativement gros, production du groupe d'Artois probablement. Compté en individu car production isolée.

Dans le coin sud/est de la fosse sépulcrale, la céramique n° 8, isolée, était disposée à plat près de l'amas osseux.

Céramique du démontage n° 8

NMI : 1 ; NR : 82.

Terra nigra, fragments minuscules d'un bol, surface brune et matrice finement sableuse noire,

caractéristique des productions du Cambrésis, non reconstituables mais comptés en individu car production isolée.

Analyses des vases

La méthode de comptage a été adaptée : chaque céramique présentant des critères distinctifs par sa forme, son groupe de pâte ou sa position enregistrée dans la tombe a été considérée comme un individu unique ; de fait, certains lots composés de fragments de panse uniquement ont été comptés comme des individus. En revanche, pour le reste du matériel, le nombre minimum d'individus a été calculé sur la base du nombre de bord ou fond.

La sépulture à incinération St. 4 a livré un assemblage standardisé composé de huit vases matérialisés par 529 fragments. La totalité provient d'ateliers régionaux, avec une présence majoritaire de céramiques de la région de l'Artois/Cambrésis. L'ensemble est composé de deux couples de coupes en *terra rubra* de différente taille et d'une assiette, d'au moins deux bouteilles en *terra nigra* et d'un gobelet à col tronconique à pâte sableuse grise. Malgré un taux de fragmentation assez élevé, les vases ont pu être reconstitués, à l'exception des bouteilles en *terra nigra*, parvenues incomplètes. En effet, leur col et leur bord, ainsi que celui du gobelet à pâte sableuse, sont manquants. Par ailleurs, plusieurs décolorations témoignent d'un passage au feu, de même que les traces d'impact sur les vases en *terra rubra*, qui pourraient attester de la volonté de les briser.

Analyses archéo-anthropologique

Les restes osseux de l'amas de st. 4 (fig. 6) ont été fouillés en laboratoire pour mettre en évidence le type et la nature du contenant et d'éventuels tris ou rangements par pièces anatomiques lors du dépôt. L'amas a nécessité quatre niveaux de démontage. L'enregistrement a été fait pièces à pièces pour les trois premiers et en lots pour le dernier. L'amas est bien conservé, il n'est pas arasé et peu perturbé par les fouisseurs signalant la préservation de l'intégralité du dépôt.

Aucun doublon ou pièce à la maturité nettement différente pouvant signaler la présence de plusieurs individus n'a été découvert. Le dépôt est individuel.

Le défunt est un adulte jeune ou mature, de sexe indéterminé puisqu'aucun fragment de coxal n'est suffisamment conservé pour une diagnose (LE GOFF 1998, MASSET 1982 et UBELAKER 1978).

Aucune pathologie dégénérative ou traumatique et aucune variation morphologique n'a été relevée.

L'état des fragments de diaphyses des os longs du défunt témoigne de la crémation de corps et non pas de squelette.

Les colorations des pièces osseuses, indices sur les degrés de combustion permettent de définir si la crémation est aboutie ou au contraire si elle est incomplète. Pour ce défunt, le seuil de destruction de la matière organique n'a pas été atteint, la crémation est considérée comme incomplète.

Les taux de fragmentation des pièces osseuses renseignent sur les manipulations pendant et après la crémation. Pour cela, la métrique des os a été faite avant le lavage, pendant la phase de démontage pièces à pièces. En effet, l'ustion fragilise les ossements et le lavage/le tamisage les fractionne en suivant les fissures. Mesurer des pièces après un lavage ou un tamisage des restes osseux n'aura pas la même valeur. En tenant compte de ces considérations, les taux de fragmentation du défunt de St. 4 oscillent entre 5 et 190 mm avec une moyenne de 43,4 mm. La fragmentation s'effectue lors de la crémation, elle peut être accentuée par des manipulations du corps réalisées dans le but d'en assurer une meilleure combustion (PAUTREAU & MORNNAIS 2005, p. 49). Elle peut aussi évoluer lors de la collecte et du dépôt des restes osseux. Lors de la fouille de l'amas osseux de St. 4, des charbons de bois ainsi qu'un sédiment cendreux adhérant aux pièces ont été observés. Ces indices soulignent la collecte et le dépôt des ossements et des résidus du bûcher, avec l'absence d'une phase de nettoyage des restes avant le dépôt.

Les modalités de dépôts s'articulent autour de la collecte des restes osseux sur le bûcher et de leur mise en place dans le contenant.

Le poids total des restes recueillis est de 1 060,3 g. En théorie, un corps adulte incinéré livre entre 1 000 et 3 000 g de restes osseux (MINOZZI 2008, MAYS 1998, LENORZER 2006, DEPIERRE 2014). Le dépôt de 1 060,3 g, correspond à la totalité des restes du défunt soulignant ainsi une collecte et un dépôt exhaustifs.

Dans le but d'affiner les résultats, pour évaluer la représentation des corps et vérifier si une ou plusieurs parties du corps ont été délaissées au profit d'autres, les poids par parties anatomiques (tab. I) ont été confrontés aux poids théoriques chez le sujet adulte non incinéré (KROGMAN & ISCAN 1986) et chez le sujet adulte incinéré (DEPIERRE 2014).

Comparés aux indices théoriques, les indices pondéraux du défunt de St. 4 sont conformes et marquent une représentation du corps complète.

	Membres	Tronc	Crâne	Indéterminé
IP st. 4	72,9	13,2	13,7	0,2
IP théorique Depierre	75 à 85,5	5,5 à 10	9 à 15	0
IP théorique Krogmann/Iscan	55	17	20	8

Tab. I - Indices pondéraux du squelette crânien et post-crânien de st. 4 confrontés aux IP théoriques.

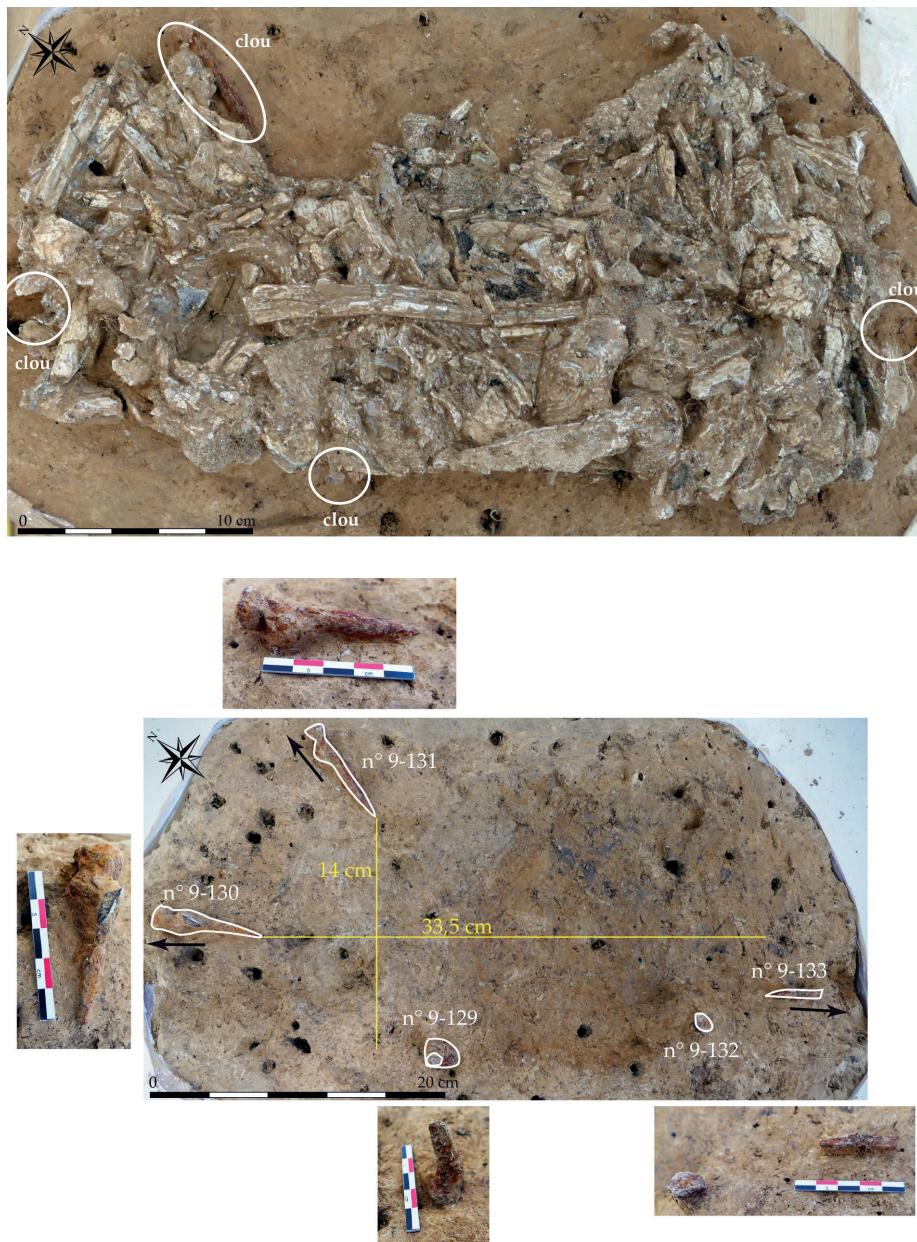


Fig. 6 - Photos verticales du premier niveau de démontage et du fond de l'amas de st. 4 (clichés E. PINARD).

Après la collecte des pièces osseuses avec les résidus du bûcher, l'ensemble a été placé dans un contenant en matériaux périssables.

Lors du démontage pièces à pièces quelques objets ont été mis au jour. Ils ont pu y avoir été volontairement placés ou avoir été fortuitement collectés et déposés. Pour St. 4, un éclat de silex chauffé de 0,6 g provient du premier niveau de démontage. Ce fragment de silex chauffé témoigne de sa provenance, le bûcher. Un fragment d'objet en alliage cuivreux a été découvert sur les restes osseux

de l'amas (n° dem 9-3), de même qu'un fragment d'objet en fer (n° dem 9-1). Ces deux artefacts peuvent correspondre à des dépôts volontaires accompagnant le défunt, mais ils peuvent aussi avoir appartenu au contenant en matériaux périssables.

L'identification de la nature du contenant, rigide ou souple et la mise en évidence de sa forme repose sur la reconnaissance des effets de contention définissant les parois et le maintien en équilibre instable de certaines pièces osseuses. Ces

observations ne sont possibles que si l'amas est bien conservé (peu ou pas d'arasement et perturbations dues au fouisseurs).

La fouille en laboratoire a permis l'identification de plusieurs de ces éléments (fig. 6). Même si les extrémités nord-ouest et sud-est montrent des effondrements, des effets de contention sont bien lisibles au nord-est et au sud-ouest, marquant des parois rectilignes. La forme générale de l'amas est rectangulaire. Lors de cette fouille, quatre clous en fer ont été mis au jour, le n° 9-129 est en position primaire sur la paroi sud-ouest, les trois autres sont en position secondaire, basculés en extérieur de l'amas osseux. La forme, les effets de parois rectilignes, les clous et les effondrements témoignent d'un contenant de type coffre aux parois rigides.

Les positions de ces clous montrent que le n° 9-129 (tête sur le fond) a probablement scellé le fond à la paroi sud-ouest et que les autres ont dû être utilisés pour fixer le couvercle aux parois. Le clou n° 11 démonté lors de la fouille sur le terrain a pu également faire partie de ce système de fermeture du contenant. Les pointes des clous en position secondaire et la position du clou 9-129 permettent d'estimer les dimensions du coffret ; 33,5 cm de long pour 14 cm de large. La longueur du clou en position primaire donne une hauteur minimum du coffret de 4,7 cm.

Lors de leur mise en place dans le coffret, les pièces osseuses de grandes dimensions (plus de 100 mm)

1er niveau de démontage



2e niveau de démontage

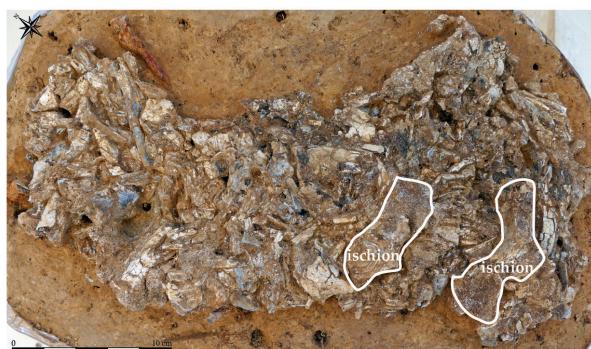


Fig. 7 - Pièces volumineuses placées sur les restes osseux et proximité anatomique maintenue (st. 4, 1 et 2^e niveau de démontage) (clichés E. PINARD).

ont été déposées au-dessus des autres (fig. 7). Sans qu'un rangement des restes en fonction de leurs dimensions ait pu être effectué, un soin particulier a été porté aux pièces les plus volumineuses. Par ailleurs, une proximité anatomique a aussi été volontairement préservée comme le souligne les deux ischions du 2^e niveau de démontage et les diaphyses de fémurs du 1er niveau.

La gestuelle funéraire évoquée par le mobilier

La totalité du mobilier repose sur le fond de fosse mais un léger basculement est observé sur la majorité des vases. Aucun élément d'architecture n'a été identifié mais le basculement des récipients indique un espace de décomposition semi-colmaté avec un comblement assez rapide.

La disposition du service de table, assiettes liées à la nourriture d'un côté et coupes à boire de l'autre évoque une mise en scène d'un banquet funéraire. Ce dernier est omniprésent dans les coutumes funéraires gallo-romaines semblant jouer un rôle central qui traduit le partage et le lien entre les vivants et les morts. Ce mobilier a pour principal rôle celui d'offrandes en relation avec la pratique du banquet funéraire mais il sert également à accompagner le défunt dans l'au-delà. Il est un marqueur de rites et de croyances nécessaire au respect des coutumes ancestrales lors des funérailles (LAMANT 2007). Chaque étape du rituel correspond à un choix spécifique de vases. Les sédiments comblant les vases ont été tamisés mais aucune trace d'une quelconque nourriture n'a été retrouvée. L'amas osseux est disposé le long de la paroi ouest. Le défunt est accompagné d'un objet métallique placé au centre de la fosse, mais la forte oxydation n'a pas autorisé la détermination de sa nature et sa fonction. La position des clous en fer par rapport à l'amas osseux et la forme rectangulaire de ce dernier suggèrent l'utilisation d'un coffre en matière périssable rigide. De plus, un fragment d'objet indéterminé en alliage cuivreux et un autre en fer étaient associés aux os incinérés. Hypothétiquement, ces deux artefacts peuvent correspondre à des dépôts volontaires accompagnant le défunt ou bien appartenir au contenant en matière périssable au même titre que les clous en fer situés sur les bords de l'amas osseux.

L'absence totale de faune dans la sépulture est à noter. Est-elle dû à une mauvaise conservation en raison de l'acidité des sols ou bien à une gestuelle funéraire n'impliquant pas les dépôts d'offrandes animales avec os comme il en est la règle dans le culte funéraire du I^{er} siècle dans le territoire ? Le dépôt d'offrande animale a été reconnu sur d'autres sites funéraires viromenduens géographiquement très proches (rayon de 15 km) tel que celui de Moislains où une grande majorité des sépultures

à incinération datés du I^{er} siècle de notre ère sont dotées de dépôts fauniques. On retrouve également le cas de figure sur le site de Cléry-sur-Somme dans des sépultures à incinération en coffre ou encore à Allaines dans des incinérations plus modestes (LAMANT 2014 & SAZZARIN 2011 ; SOUPART 2013 ; GILLET 2017).

Même si aucune trace n'a été mise au jour dans cette sépulture, le rituel du banquet implique le

vin et les dépôts organiques remplissant le rôle du sang des sacrifices prenant ainsi part au bon fonctionnement du rituel (SCHEID 2005).

LA SÉPULTURE À INCINÉRATION 3

La structure

Le contexte de découverte de cette sépulture (fig. 8) est identique à celui de la structure précédente

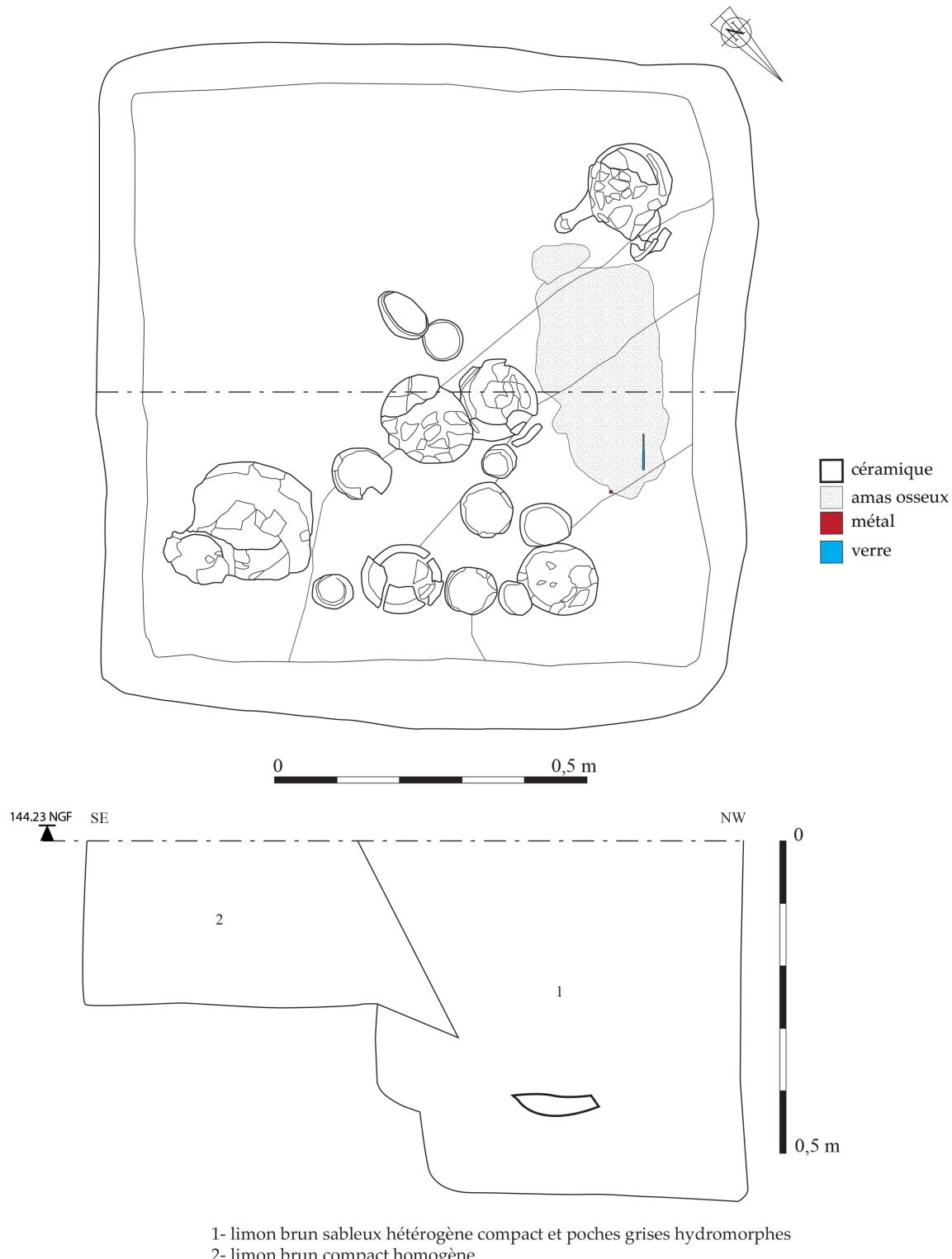


Fig. 8 - Plan et coupe de la sépulture 3.

à un détail près, les vases n'apparaissaient pas. Seuls des fragments de panse jonchés le sol et marquaient hypothétiquement sa présence. Si l'on considère ces tessons comme un marqueur de tombe, alors la forme originelle de la structure est intacte.

La fosse est de forme quadrangulaire avec des parois verticales et un fond plat pour sa moitié sud. Les dimensions maximales observées sont de 1,11 m de longueur et 1,07 m de largeur pour une profondeur conservée de 0,54 m dans la

partie nord et 0,25 m dans la partie sud. Une banquette est matérialisée sur la partie sud de la fosse et représente 50 % de la surface totale de la tombe. L'autre moitié est occupée par une marche traversant diagonalement la tombe d'est en ouest (fig. 9).

Le mobilier est composé de dix-huit vases en céramique et un balsamaire en verre dans une fosse dont l'intégralité est préservée. Les vases sont disposés sur la moitié nord et semblent avoir

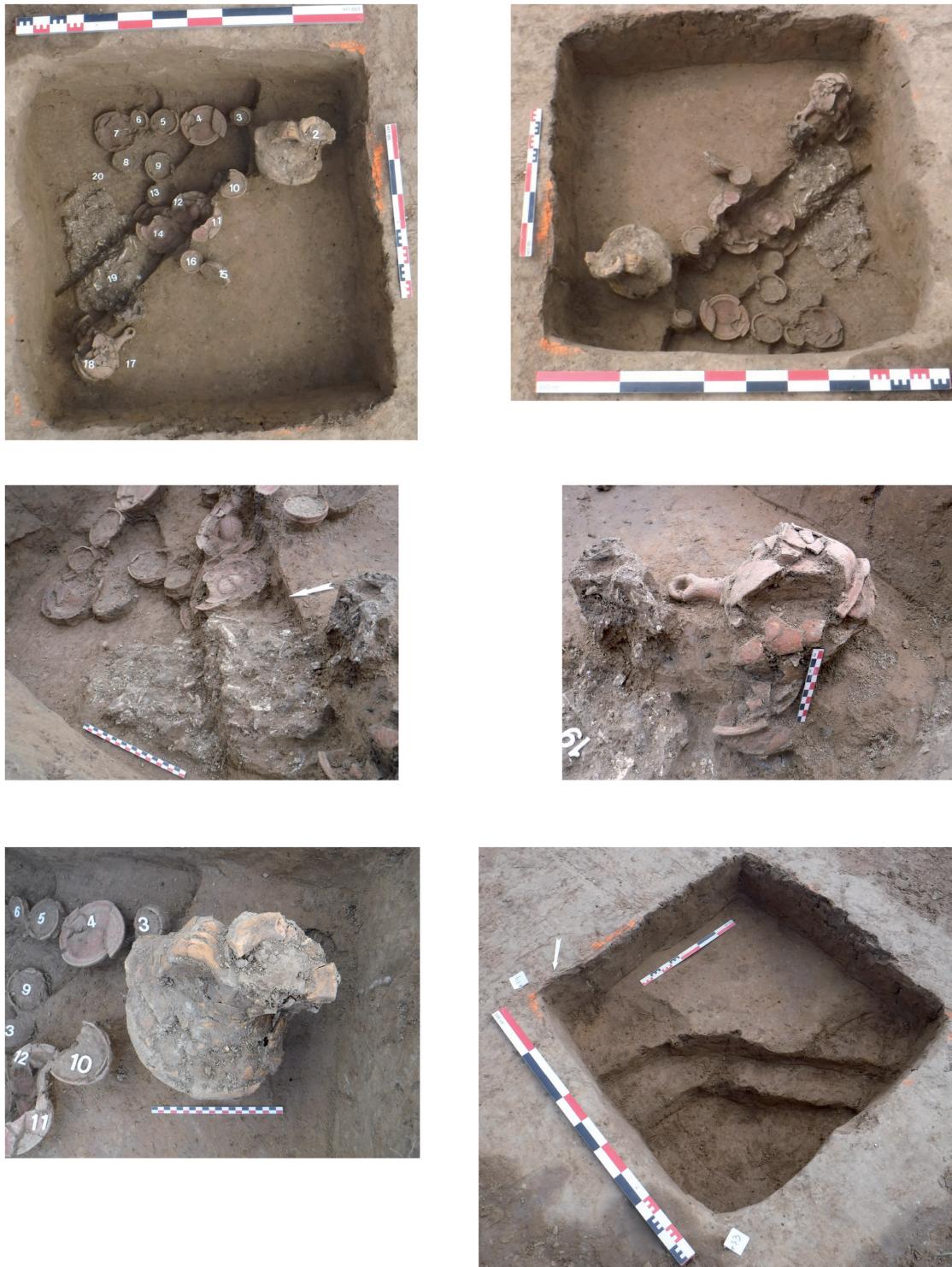


Fig. 9 - Photos de détail et générales de la sépulture 3 (clichés J. LAMANT).

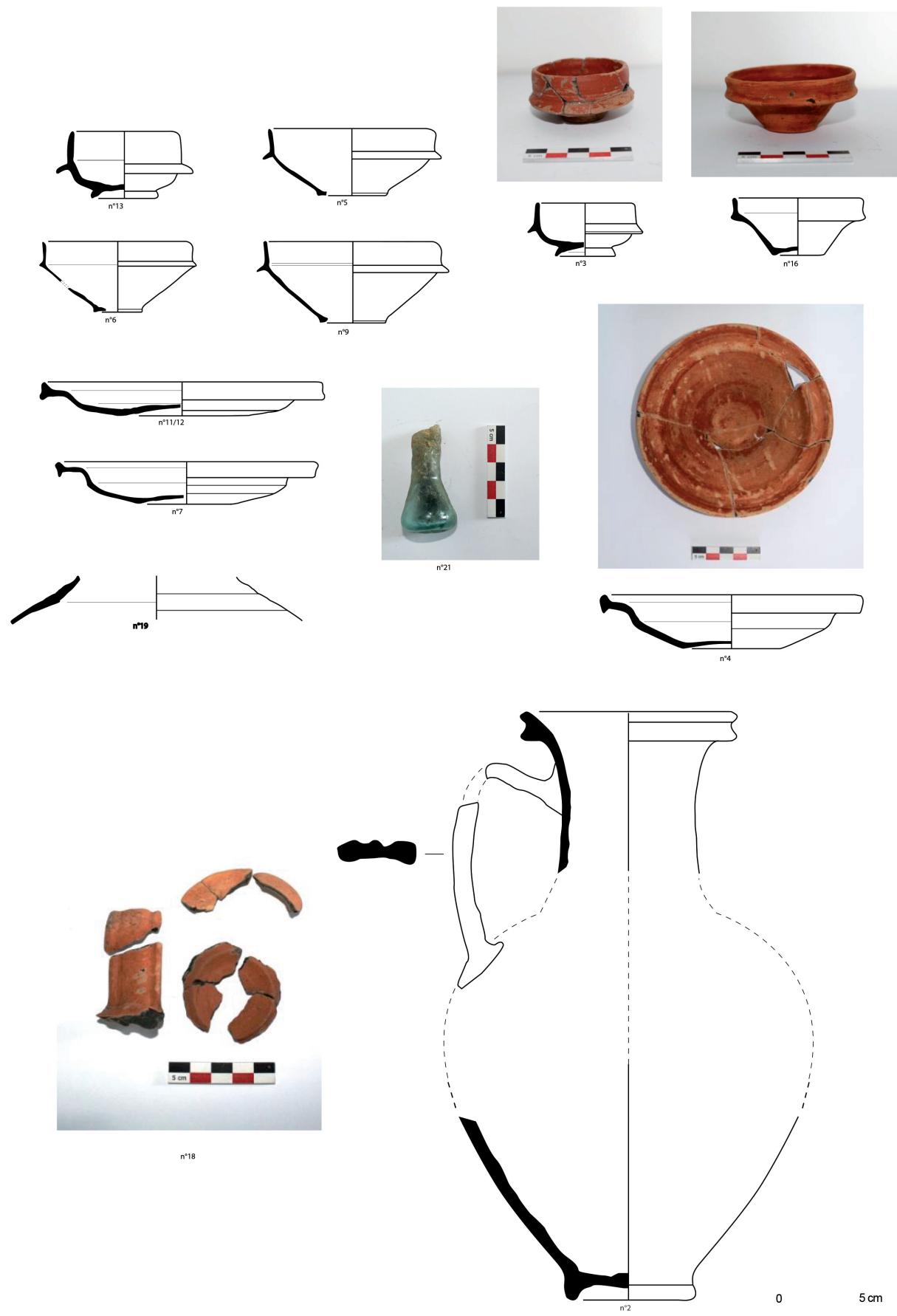


Fig. 10 et 11 - Planche céramique de la sépulture 3.

basculés vers le fond de la fosse. Seules une patère, une oenochoé, trois coupes en *terra rubra* et une cruche sont restées sur la banquette.

Catalogue du mobilier

Le mobilier de la sépulture 3 (fig. 10) est représenté par une cruche à pâte claire fragmentée dans l'angle sud-est de la fosse, sur la banquette. Toujours sur la banquette, situé entre l'amas osseux et le reste de la céramique, on trouve un service patère/oenoché en céramique dorée dans l'angle nord-ouest.

Le mobilier est également constitué de onze vases en *terra rubra* déposés dans la moitié nord de la fosse, une bouteille en *terra nigra* et un vase en *terra nigra* à pâte fine. Tout comme dans la sépulture 4, quelques clous en fer ont été découverts dans les angles et sur les bords de l'amas osseux.

Enfin, un balsamaire en verre a été retrouvé dans le bloc osseux. Il s'agit d'un petit flacon à panse nettement tronconique avec un fond plat, épaisse, de faible épaisseur et possédant un col cylindrique. Il est translucide et légèrement bleuté (D. max : 3,5 cm H. probable : entre 6 et 8 cm). Au vu de sa forme on peut rapprocher ce flacon des types Isings 28a tout en restant prudent. Cette forme est d'ailleurs produite massivement au I^{er} siècle (fig. 12).

Céramique du démontage n° 2

NMI : 1 ; NR : 320.

Céramique commune claire, cruche à bord en poulie et anse aplatie large à deux sillons, Type 1a (CHAIDRON 2008), pâte calcaire beige caractéristique



Fig. 12 -Balsamaire de type Isings 28a.

du Noyonnais, fragmentaire et très altérée, remontage difficile, semble avoir été posée en dernier, diamètre : 10 cm.

Céramique du démontage n° 3

NMI : 1, NR : 7.

Terra rubra, coupe entièrement conservée, type C13 (DERU 1996, H.IV à VII), miniature, TR1a surface visible recouverte d'une engobe rouge, production d'Artois/Cambrésis, diamètre : 5,5 cm.

Céramique du démontage n° 4

NMI : 1, NR : 7.

Terra rubra, assiette moulurée A5 (DERU 1996, H. III à V), production d'Artois/Cambrésis, TR1a engobe rouge très altéré sur la surface visible, quasiment entière, diamètre : 14 cm.

Céramique du démontage n° 5

NMI : 1, NR : 39.

Terra rubra, coupe C8 (DERU 1996, H. III à V), production d'Artois/Cambrésis, TR1a engobe rouge très altéré sur la surface visible, quasiment entière mais très fragmentée, diamètre : 8 cm.

Céramique du démontage n° 6

NMI : 1, NR : 27.

Terra rubra, coupe C8 (DERU 1996, H. III à V), miniature production d'Artois/Cambrésis, TR1a engobe rouge très altéré sur la surface visible, quasiment entière mais très fragmentée, fond manquant, diamètre : 8 cm.

Céramiques du démontage n° 7 : deux individus

N° 7A : NMI : 1, NR : 82.

Terra nigra, fragments d'une bouteille à col nervuré, de type BT1-7, pâte à surface brun beige lisse et matrice noire sableuse, caractéristique du Cambrésis, diamètre : 14 cm.

N° 7B : NMI : 1, NR : 78.

Terra rubra, assiette moulurée A5 (DERU 1996, H. III à V), production d'Artois/Cambrésis, TR1a traces d'engobe rouge sur la surface visible, diamètre : 14 cm.

Céramique du démontage n° 9

NMI : 1 ; NR : 48.

Terra rubra, coupe entièrement conservée, type C13 (DERU 1996, H.IV à VII), TR1b surface recouverte d'un engobe rouge, production d'Artois/Cambrésis, diamètre : 9 cm.

Céramique du démontage n° 11 et n° 12

NMI : 1 ; NR : 11 : une seule céramique.

Terra rubra, assiette moulurée A5 (DERU 1996, H. III à V), production d'Artois/Cambrésis, TR1a traces d'engobe rouge sur la surface visible, assiette entière, diamètre : 16 cm.

Céramique du démontage n° 13

NMI : 1 ; NR : 4.

Terra rubra, coupe entièrement conservée, Type C13 (DERU 1996, H.IV à VII), TR1b surface recouverte d'un engobe rouge, pâte sableuse orange non observée, traces de chauffe à l'intérieur (?), quelques morceaux du fond cassé, diamètre : 6 cm.

Céramique du démontage n° 16

NMI : 1, NR : 2.

Terra rubra, coupe entièrement conservée, type C8.1 (DERU 1996, H.III à VI), TR1a surface recouverte d'un engobe rouge, pâte sableuse orange non observée, diamètre : 7 cm.

Céramique du démontage n° 17

NMI : 1 ; NR : 84.

Céramique dorée, DOR 1 (DERU 1996, H. III-IV), patère type 2 (observé à Méaulte, CHAIDRON 2011), bassin à paroi convexe avec petite lèvre aplatie et éversée, et manche cylindrique dont l'extrémité est composée d'un anneau, pâte surface orange avec rares traces d'engobe doré, cœur en sandwich noir, matrice très fine et sableuse, surface orange, production d'Artois/Cambrésis, une perforation probablement fonctionnelle est observable sous le manche, diamètre 16 cm.

Céramique du démontage n° 18

NMI : 1 ; NR : 118.

Céramique dorée, DOR 1 (DERU 1996, H. III - IV), cruche à bec tréflé de type *oenochœ*, type non certifié, probablement type 1 (observé à Méaulte également), bec tréflé et anse aplatie à deux sillons, pâte à surface interne orange avec quelques traces d'engobe doré, et surface externe beige, cœur en sandwich noir, matrice très fine et sableuse, production d'Artois/Cambrésis, très fragmentée, non reconstituée.

Céramique de la tombe 3 non représentée

Céramique du démontage n° 1

NMI : 1 ; NR : 48.

Terra nigra/proto *terra nigra*, fragments d'une bouteille ou d'un pot probablement, pâte noire sableuse uniforme caractéristique des productions d'Artois/Cambrésis ; trop fragmentaire, seulement des fragments de panse, aucun bord, mais compté en individu car production isolée.

Céramique du démontage n° 8

NMI : 1, NR : 210.

Terra nigra, minuscules fragments d'une céramique fine à pâte noire et brune, production d'Artois/Cambrésis, très fragmentée, paroi de très faible épaisseur.

Céramique du démontage n° 10

NMI : 1, NR : 31. `

Terra rubra, coupe type C8 (DERU 1996, H.IV à VII), TR1a surface recouverte d'une engobe rouge, production d'Artois/Cambrésis, fragmentée mais profil archéologique complet. diamètre : 8 cm.

Céramique du démontage n° 14

NMI : 1, NR : 98.

Terra rubra, assiette moulurée A5 (DERU 1996, H. III à V), production d'Artois/Cambrésis, TR1a traces d'engobe rouge sur la surface visible ; entièrement conservée, diamètre : 16 cm.

Céramique du démontage n° 15

NMI : 1, NR : 42.

Terra rubra, coupe type C8.4 (Deru 1996, H.III à VI), TR1(b ?) surface recouverte d'un engobe rouge, production d'Artois/Cambrésis, diamètre : 8 cm.

Céramique du démontage n° 19

NMI : 1 ; NR : 1.

Céramique commune sombre, CS, un fragment de panse à pâte sableuse grise non déterminée, probablement ramassé sur le bûcher avec le bloc osseux car trace de chauffe.

Lot de céramique mobilisée

NMI : indéterminé ; NR : 10.

Terra rubra, fragments de coupes et d'assiettes C8 et A5, dispersés dans la tombe et provenant des individus déjà identifiés précédemment.

Terra nigra, fragments non identifiables présentant les mêmes pâtes que les individus identifiés.

Analyses des vases

La tombe à incinération St. 3 a livré un mobilier céramique composé de 1 261 fragments pour 18 vases au total. La totalité provient d'ateliers septentrionaux, avec une nette représentation des productions d'Artois/Cambrésis également. De façon générale, le répertoire reflète les habitudes alimentaires à la romaine, et les formes rappellent les différentes étapes d'un repas à table. Le nombre de vases varie, mais coupes et assiettes sont présentes en plusieurs exemplaires et de tailles différentes : les assiettes de même type sont deux par deux, au nombre de quatre, et les coupes, trois pour un type, et sept pour un autre ; chacune ayant son double de même taille. Les formes basses sont toutes en *terra rubra*, excepté un bol très fragmenté en *terra nigra*, comme le sont les bouteilles. S'ajoutent une cruche à pâte calcaire jaunâtre du Noyonnais très altérée, et un ensemble remarquable composé d'une patère et d'une *oenoché* présentant les traces d'un engobe micacé.

Les observations faites sont sensiblement les mêmes que celles faites pour la tombe 4. Cet assemblage auquel s'ajoute une fiole en verre contribue à la mise en scène du banquet ayant pu être célébré en l'honneur du défunt. Le rite de libation est représenté par la cruche, tandis que le dyptique formé par la patère et l'*oenoché* rappelle le rite des ablutions, pouvant être mis en lien avec le balsamaire. La patère s'apparente typologiquement à celle retrouvée dans la tombe n° 61 de Méaulte (80) (CHAIDRON 2011, p 169), datée de la période julio-claudienne et qui contenait 17 vases. La même configuration est observée à Haillicourt (62), pour la tombe 1005 où patère/*oenoché* et cruche sont disposées comme à Ginchy, sur un niveau supérieur et probablement en dernier dans la fosse sépulcrale (CHAIDRON 2016). En surface, ont été récoltés les fragments de panse d'une céramique à pâte sableuse noire, provenant d'une céramique commune sombre ou en *terra nigra*.

Leur état de conservation général est mauvais, les céramiques présentent toutes un taux de fragmentation élevé, la finesse des céramiques fines, a d'ailleurs rendu leur remontage difficile. Quelques traces de la gestuelle funéraire ont été observées : des décolorations de surface pouvant attester d'une exposition au feu, ainsi qu'une perforation, ou des traces d'impact, témoignant de bris volontaires.

À la surface de la fosse sépulcrale, se trouvait un petit lot de fragments de panse, la céramique du

démontage n° 1. Dans le coin sud/est de la fosse, la céramique n° 2 a été déposée, à plat avec un léger pendage ouest/est. Les céramiques des démontages n° 3, 4, 5, 6 et 7 étaient alignées le long de la paroi nord/est de la fosse. Le démontage n° 7, a permis de mettre au jour, en réalité, deux vases. Les céramiques n° 8, 9 et 13 étaient déposées ensemble sur le même niveau, entre la paroi nord/est et le centre de la fosse sépulcrale ; elles sont quasiment toutes à plat. Juste à côté étaient situées les céramiques n° 11/12 et 13, ainsi que quelques tessons de la céramique n° 14. En réalité, cette dernière était disposée sur le bord de la même banquette que l'amas osseux, de fait, une partie est tombée sur le niveau inférieur. Ce fait touche également la céramique n° 10, dont une partie est également tombée. Par contre, les céramiques n° 15 et 16 étaient quant à elles disposées sur cette banquette supérieure, à plat pour l'une, et de côté pour l'autre, aux côtés du couple n° 17 et 18, disposé vraisemblablement sur une marche, et restées en place, l'*oenoché* dans la patère. Enfin, un tesson isolé, un fragment de panse a été individualisé puisqu'il ne se rattache à aucune céramique ; il provient du n° 19.

Analyses archéo-anthropologique

Les restes osseux de l'amas de St. 3 (n° dem 19) ont été prélevés en quatre lots puisque les marches de la sépulture n'autorisaient pas l'extraction d'un bloc à fouiller en laboratoire. Chaque lot a été tamisé (maille de 2,5 mm) puis trié. L'amas osseux n'est pas arasé et peu perturbé par les fouisseurs signalant la préservation de l'intégralité du dépôt.

Aucun doublon ou pièce à la maturité nettement différente pouvant signaler la présence de plusieurs individus n'a été découvert. Le dépôt est individuel. Le défunt est un adulte jeune ou mature, mais aucun fragment de coxal n'est suffisamment conservé pour une diagnose sexuelle. Aucune pathologie dégénérative ou traumatique et aucune variation morphologique n'a été relevée.

Les colorations des pièces osseuses indiquent comme pour le défunt de St. 4 que le seuil de destruction de la matière organique n'a pas été atteint. Les taux de fragmentation sont plus conséquents que pour le défunt précédent. En effet, le tamisage des lots a accentué la fracturation des pièces osseuses. Les taux varient de 8 à 50 mm avec un taux moyen de 27,8 mm.

Les pièces osseuses étaient comprises dans un sédiment cendreux et adhérant, quelques charbons ont aussi été identifiés, ils soulignent que les ossements n'ont pas été débarrassés des résidus du bûcher lors de la collecte et du dépôt.

Le poids total de restes recueillis est de 1 422 g, compris dans la fourchette théorique de 1 000 à

	Membres	Tronc	Crâne	Indéterminé
IP st. 3	44,5	11,7	12	31,9
IP théorique Depierre	75 à 85,5	5,5 à 10	9 à 15	0
IP théorique Krogmann/Iscan	55	17	20	8

Tab. II - Indices pondéraux du squelette crânien et post-crânien de St. 3 confrontés aux IP théoriques.

3 000 g, ce poids témoigne d'une collecte et d'un dépôt exhaustifs. La répartition des pièces par grandes catégories anatomiques a été réalisée dans le but d'évaluer la représentation du corps et de vérifier si une ou plusieurs parties ont été délaissées au profit d'autres, les poids par parties anatomiques (tab. II)

Toutes les parties anatomiques sont représentées dans le dépôt. Les indices pondéraux sont légèrement différents des indices théoriques, mais le taux d'indéterminés est relativement élevé, conséquence d'une identification rendue difficile à cause des taux de fragmentation plus importants. Toutefois, ces indices montrent qu'aucun tri ou sélection par parties anatomiques, délaissant certaines pièces au profit d'autres n'a été fait pendant la collecte et/ou le dépôt.

Après la collecte des restes osseux et des résidus du bûcher, l'ensemble a été placé dans un contenant en matériaux périssables. Plusieurs objets ayant connu l'ustion ont été collectés et déposés avec les restes osseux ; treize éclats de silex chauffés totalisant 17,2 g, un fragment de verre chauffé appartenant probablement au balsamaire n° 21. Leur ramassage ne semble pas volontaire, mais indique au même titre que le sédiment cendreux et les charbons de bois une collecte indifférenciée des résidus du bûcher.

Les observations taphonomiques réalisées sur le terrain soulignent des effets de parois latérales qui se sont maintenues malgré l'affaissement de l'amas osseux sur les marches de la sépulture (fig. 13). Ces effets de contention témoignent de la forme quadrangulaire du contenant en matériaux périssables. Un clou en fer (n° dem 20) peut avoir contribué au montage de ce contenant et indiqué un type de coffret similaire à celui de St. 3. L'estimation des dimensions du coffret est de 40 cm de long pour 18 à 19 cm de large, son épaisseur est difficile à évaluer.

La mise en scène du mobilier funéraire

La gestuelle funéraire de cette sépulture apparaît singulière par quelques aspects. Il est très difficile de distinguer les aménagements de surface qui correspondent à la signalétique de la sépulture pour un repérage plus facile lors des commémorations. Les niveaux de sol ne sont pas conservés. Néanmoins, la découverte de fragments de panse



Fig. 13 - Amas osseux de St. 3, malgré son affaissement sur les marches de la sépulture des effets de parois rectilignes restent lisibles (clichés J. LAMANT).

jonchant le sol pourrait être ici interprétée comme un marqueur de la tombe, même si en l'absence de niveau de sol il est impossible de dire si cette céramique était visible en surface ou si son rôle était de signaler l'emplacement. Cette hypothèse reste envisageable malgré la perte d'information. L'autre hypothèse concernant ces fragments de panse peut être attribuée à l'utilisation d'un petit vase pour les libations lors des cérémonies commémoratives. Durant ces fêtes dédiées aux morts, les défunt et les dieux étaient honorés par des offrandes (*munera*) que l'on versait sur le sol ou dans un conduit à libation. Le culte des morts se manifeste soit par le dépôt d'offrandes, soit par la pratique de libation.

Comme pour la sépulture 4, le service de table, assiettes, coupes à boire et bouteilles est bien représenté. La mise en scène d'un banquet funéraire avec la disposition du service à boire, du service de

table lié à la nourriture ainsi que le service à ablution est plus importante. Chaque geste nécessaire au déroulement du rituel funéraire correspond à un choix particulier de vases. À Ginchy, les sépultures étaient accompagnées d'offrandes « secondaires », offrandes déposées dans la tombe sans passer sur le bûcher. Les seules offrandes « primaires » caractérisées par une déformation liée à la chaleur et associée aux os calcinés sont représentées par le balsamaire en verre et un vase incomplet possédant des traces de chauffe. Il semble que cette sépulture à incinération, sans aucun résidu de crémation, a fait l'objet d'une attention toute particulière dans l'exécution de la gestuelle funéraire et du culte rendu au défunt. Cette tradition laténienne est régulièrement recensée dans les ensembles funéraires du Haut-Empire en Gaule septentrionale et de la même manière géographiquement très proche à Cléry-sur-Somme (SOUPART 2013), Méaulte (SOUPART 2011), à Poulainville (MALRAIN 2012) ou encore à Camon (KIEFER 2010).

Les vases disposés sur la partie nord de la sépulture, soit sur la banquette, sont au nombre de sept dont une cruche à pâte claire qui semble avoir subi une légère pression compte tenu de son pendage est-ouest. Cette observation indique qu'une couverture devait être posée sur les bords du creusement sépulcral. La cruche indique le rite de la libation. Ces dernières ne semblent pas faire leur apparition avant le milieu du I^{er} siècle de notre ère au sein des sépultures dans le nord de la Gaule (DERU 1996). La disposition de cette cruche peut être comparée à celles des sépultures de Oisy-le-Verger (MARCY 2011) ou encore Haillicourt (LAMANT 2016). Le double rôle de la cruche est fondamental dans le déroulement du rituel. Elle pouvait contenir du vin consommé lors du banquet avant la mise en terre puis elle était utilisée pour le symbole d'une oblation de vin aux dieux Mânes pour la purification.

Parmi les dépôts céramiques disposés sur la banquette, un service patère/*oenochœ* en céramique dorée est situé entre l'angle nord-ouest de la fosse sépulcrale et l'amas osseux. La dorure au mica est caractéristique de ce type de service dans la région. De plus, la cruche possède très souvent une représentation anthropomorphe sur le haut de l'anse. Ce type de céramique est bien connu dans le monde méditerranéen. Une partie de la patère a basculé sur la partie inférieure de la fosse avec une partie de la cruche à bec tréflé. Ce service appartient au rite des ablutions en jouant un rôle de purification pour les vivants. Selon des rites romains pratiqués durant le Haut-Empire, la souillure infligée par la mort aux vivants devait être lavée à la fin des funérailles. Pour cette raison, on peut supposer que le service patère/*oenochœ* et la cruche à pâte claire ont été les derniers objets à être déposés dans la sépulture. Leur fonction et leur positionnement sont des éléments des chaînes opératoires d'une

gestuelle très codifiée. Au quotidien, le service patère/*oenochœ* appartient au domaine de la toilette et sert à rincer les mains du prêtre lors des sacrifices. Sa présence dans les sépultures du I^{er} siècle n'est pas singulière et particulièrement chez les Atrébates. Elles sont beaucoup plus rares dans les autres sépultures du nord de la Gaule comme chez les Nerviens à l'est d'Arras à Bavay (LORIDANT 2008) et au sud sur les territoires ambiens à Poulainville (MALRAIN 2012) ainsi qu'à Méaulte (SOUPART 2011) et le territoire viromenduens. Chez les Atrébates, ce service se retrouve dans les ensembles funéraires d'Actiparc (JACQUES 2007), Templeuve-en-Pévèle (GILLET 2017), Baralle (JACQUES & HOSDEZ 1989) ou encore Vimy (JACQUES 2006), Haillicourt (LAMANT 2016) ou encore à Ruitz (LEROY & HERPÖEL 2015).

Les vases disposés sur la moitié nord semblent avoir basculé vers le fond de la fosse. On y dénombre onze vases en *terra rubra*. Leur position taphonomique indique qu'ils ne se sont plus en position primaire. Une bouteille et un autre vase en *terra nigra* à pâte fine font également partie du mobilier céramique. Visiblement, cinq vases (les plus hauts) ont subi un effondrement alors que les autres vases ont plutôt subi un glissement vers de fond de la fosse. L'amas osseux s'est également affaissé sur la marche située au centre de la fosse. Ces effets taphonomiques importants nous révèlent une décomposition dans un espace non colmaté.

Ces céramiques, en tant qu'offrandes secondaires ont vraisemblablement servi à la cérémonie du banquet. Elles constituent une vaisselle de service de table, des récipients individuels destinés à la consommation des aliments associé à un vase du service à boire. Cette représentation est significative dans de nombreux ensembles funéraires du nord de la Gaule durant la première moitié du I^{er} siècle ayant livré une abondante vaisselle de dépôts secondaires. Néanmoins, sa fonction et son rôle changent dès lors qu'elle passe dans le domaine du rituel funéraire. Dans ce cas, elle ne peut plus être réutilisée dans la sphère domestique puisque souillée par la mort. Son utilisation lors de banquet devient donc la dernière.

Tout comme pour la sépulture 4, deux clous découverts lors de la fouille dans les angles de l'amas osseux et sur ses bords suggèrent l'utilisation d'un coffre en matière périssable rigide de type coffre en bois.

Le balsamaire en verre trouvé dans l'amas osseux correspond à une forme produite massivement au I^{er} siècle mais sa présence n'est pas si fréquente dans les tombes du I^{er} siècle de la région. La majorité d'entre eux a été découverte dans des tombes des territoires ambiens, viromenduens et atrébates. Ils sont traditionnellement appelés « vases à parfum » puisque généralement leur fonction est associée à

la conservation des cosmétiques. Ils jouent un rôle primordial dans le déroulement du rituel funéraire au moment de la crémation et à différentes étapes de la cérémonie. Dans un premier temps le corps est oing d'huiles parfumées, puis au moment de la crémation les huiles parfumées permettent de couvrir l'odeur des chairs brûlés (POUX & FEUGÈRE 2002), pour finir, le flacon s'ajoute au service du banquet. Le balsamaire participe à toutes les étapes du rituel funéraire, sur le bûcher, récupéré et placé avec les os calcinés, puis déposé dans la tombe avec les offrandes secondaires. À Ginchy, le flacon est clairement passé sur le bûcher d'où sa forme incomplète (manque le goulot). Il est ensuite placé dans le probable contenant quadrangulaire, réceptacle des os calcinés. Dans les différents cas rencontrés dans la région, le balsamaire a pu être placé avec les instruments de toilette comme à Marquion (GAILLARD & GUSTIAUX 2009) ou encore à Cléry-sur-Somme (SOUPART 2013), mais également associé à la vaisselle, comme à Cléry-sur-Somme, Marquion mais également à Fontaine-Notre-Dame (Nord) (MARCY 2008) ou encore Saint-Nicolas-les-Arras. Le dernier cas de figure est situé à Moislains où les flacons sont situés très en retrait des céramiques (LAMANT 2014).

Le flacon de la sépulture 3 de Ginchy apporte une nouvelle donnée quant à la disposition puisqu'il est au plus près du défunt contrairement aux exemples cités où il est le plus souvent déposé au fond de la fosse.

Tous les éléments représentent des pratiques bien ritualisées où la sépulture et son environnement deviennent un authentique lieu cultuel pendant et après les funérailles. Le banquet funéraire est le repas rituel ayant gardé des filiations avec les traditions indigènes dans sa mise en scène. La pratique et la gestuelle romaine s'assoient sur des coutumes celtes qui peuvent souligner l'acculturation rapide des populations septentrionales de la Gaule au I^{er} siècle de notre ère.

Architecture et dispositif interne

La marche et la banquette sont les deux éléments d'architecture observables. Ces dernières révèlent une tombe assez singulière d'un point de vue architectural et culturel pour la région.

La banquette représente la moitié de la fosse sépulcrale et elle a reçu les derniers objets déposés. A sa suite, une marche traversant diagonalement la fosse d'est en ouest a recueilli des offrandes ainsi que l'amas osseux qui ont glissé. D'ailleurs, la forme de l'amas osseux épouse parfaitement cette marche. Enfin, un tiers de la fosse sépulcrale marque le fond de fosse.

Ces effets taphonomiques importants marqués par le basculement des vases et les effets

d'effondrement de l'amas osseux sur la marche révèlent une décomposition en espace non colmaté. L'hypothèse de la mise en place d'un plancher dont la décomposition a conduit à l'effondrement peut être soutenue. Après la cérémonie et les dépôts des offrandes accompagnant le défunt sur ce plancher, la sépulture a dû être fermée par une couverture comme le souligne les basculements des quelques vases et les effondrements d'autres récipients. Les observations du comblement supposent l'effondrement de cette couverture. Avec le temps, une poussée verticale s'est exercée à la fois sur la couverture et sur le plancher, laissant entrer progressivement les sédiments. Cet effondrement a fini par faire basculer les éléments situés sur le plancher vers la marche et le fond de fosse.

Comme dans quelques cas rencontrés dans le Cambrésis, cette tombe se rattache à une tradition particulière consistant à ensevelir les défunts dans des chambres souterraines : des hypogées. Seule une des deux sépultures de Ginchy, St. 4, possède toutes les caractéristiques pour être ainsi qualifiée, à l'exception cependant de l'absence de signalétique architecturale, tel que celle découverte à Bruay-la Buissière (SOUPART *et al.* 2008) ou à Marquion (BARBET 2014), ou encore de maçonnerie comme à Carvin et de couloir d'accès permettant l'accès à la chambre funéraire comme à Fontaine-Notre-Dame (MARCY 2008). De toute évidence, la singularité de la sépulture 3 de Ginchy est plus portée par un symbolisme cultuel. On peut potentiellement parler ici d'une anagogie : vraisemblablement la banquette représenterait le monde des vivants et l'escalier la descente vers le monde des morts, la descente de l'âme vers le monde souterrain d'où les différents paliers d'offrandes.

Les dépôts de vases des deux sépultures

Du point de vue économique et culturel, aucune céramique d'importation n'a été identifiée, toutes les céramiques étant des productions septentrionales, contrairement aux ensembles observés sur le site de Moislains (80), par exemple, où les importations dominaient. Le faciès est donc résolument influencé par les cités du nord. Les deux tombes présentent à la fois des similarités avec les tombes situées dans le Nord-Pas-de-Calais (Avion, Haillicourt, Oisy-Le-Verger entre autres) et celles mises au jour dans la Somme (Moislains, Méaulte etc.).

Concernant la chronologie, les coupes C8 et C13, ainsi que les assiettes A5 en *terra rubra*, sont rencontrées dans la plupart des nécropoles de Gaule Belgique, datées de la première moitié du I^{er} siècle. Le service à ablution se rencontre quant à lui dans des sépultures julio-claudiennes le plus souvent. Le même type de patère a été enregistré à Poulainville notamment, dans une tombe datée de la période Tibère-Claude (CHAIDRON 2016). Patère

et *oenochœ* font partie de la première génération de céramique dorée (DERU 1996, H.III-IV). Ainsi l'ensemble de la vaisselle fine inciterait à dater les tombes de Ginchy du premier tiers de notre ère, de la période fin Auguste-Tibère ; toutefois, le gobelet à pâte sableuse d'Artois (tombe 4) et surtout la cruche à lèvre en poulie (tombe 3) régionale tendent à étirer leur datation jusqu'au milieu du I^{er} siècle, durant la période Claudiennes.

La céramique révèle ainsi les liens étroits des habitants du site, avec les cités voisines des Atrébates et des Nerviens. De façon générale, les deux ensembles funéraires se ressemblent du point de vue céramologique. Il convient de remarquer pour les deux, l'absence de pot tonneau en *terra rubra*, fréquent dans les tombes datées de la même période, et la non utilisation de céramique comme urne cinéraire.

Enfin, l'aspect très fragmentaire de la plupart des vases et très altéré de certains, pourrait s'expliquer en partie par le traitement qui leur a été soumis. La surface usée de certaines coupes et assiettes notamment, présentant des engobes quasiment disparus, incite à penser qu'il s'agit d'un vaisselier de seconde main ; les vases composant le viatique de ces défunt, étaient probablement des objets ayant servi durant sa vie, et au cours de son dernier repas dans le monde des vivants. Ainsi pourrait s'expliquer la présence de nombreux stigmates observés sur la plupart de ces céramiques, qui permettent d'appréhender certains gestes funéraires.

Il s'agit de mutilations probablement volontaires, matérialisées par des traces de coups, comme en attestent les bords de certains vases ébréchés (au nombre de quatre pour la tombe 4, tandis que ce fait est moins visible pour le mobilier de la tombe 3), et de perforations réalisées à l'aide d'un outil pointu (une coupe de la tombe 4)

De plus, certains individus dont le gobelet en céramique commune, et les quatre bouteilles en *terra nigra*, ne semblent pas avoir été déposés entiers contrairement au reste des vases (2 individus pour la tombe 3 et 4 pour la tombe 4). Le gobelet ne comporte plus que la moitié de son col, tandis que les bouteilles ne sont présentes que par leur fond, ou les parties décorées de leur épaulement, de même pour les tessons retrouvés en surface. Ce fait en rappelle d'autres observés, notamment sur le site d'Oisy-le-Verger (MARCY 2011) et de Moislains (CHAIDRON 2014), où la plupart des tombes contenait des vases déposés en partie, comme pour signifier l'objet en lui-même (pratique nommée *pars pro toto*). D'autres céramiques semblent avoir subi l'action du feu. Aucun vase ne présente un aspect desquamé, mais trois individus de la tombe 4, présentent de légères décolorations, ou traces de chauffe, pouvant

indiquer qu'ils aient été à proximité du foyer du bûcher, contrairement à la fiole dont le bord a fondu et s'est déformé, et les fragments brûlés d'un autre vase, incomplet, dans la tombe 3. L'ensemble de ces gestes funéraires constituent une pratique destinée à mettre fin, de façon symbolique, à la vie des céramiques et du défunt, et à les séparer en quelque sorte, du monde des vivants.

L'ESPACE DÉVOLU AUX MORTS

Étant donné que cet ensemble funéraire n'a pas pu être étudié dans son intégralité, il est difficile d'avoir une image précise de son emprise et de son organisation interne. Néanmoins, un fossé fortement arasé semble le circonscrire au sud, à l'est et à l'ouest pouvant former un hypothétique enclos. Aucune sépulture n'a été retrouvée au-delà de cette limite. Mais en se référant à l'organisation des nécropoles romaines du Haut-Empire dans le nord de la Gaule, l'ensemble funéraire pourrait se développer plus au nord, hors de l'emprise investiguée. Le segment de fossé sud de l'enclos a été repéré sur une longueur d'environ 4 m et il est orienté nord-ouest/sud-est. Le segment nord est orienté nord-est/sud-ouest. Le dernier segment de fossé, parallèle à celui situé au nord a, quant à lui, subi de fortes perturbations liées à la Grande Guerre. Aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans ces segments de fossés qui semblent continuer leur parcours au-delà de la tranchée de diagnostic au nord de l'emprise. Un autre segment de fossé non daté a été repéré au sud dont il pourrait s'agir d'un fossé de parcellaire en lien avec l'ensemble funéraire (fig. 2).

Dans les nécropoles du nord de la Gaule, notamment chez les Atrébates, l'existence d'enclos sous la forme de fossé entourant une sépulture ou un groupe isolés est assez rare. C'est le cas de Rouvroy (Pas-de-Calais) (DELMAIRE 1994) où furent découvert trois groupes de sépultures entourés d'un fossé. Deux de ces enclos entourés des sépultures du I^{er} siècle. On peut considérer ces « enceintes » comme destinées à délimiter un ensemble funéraire afin de séparer le domaine des vivants de celui des morts. Ils peuvent également servir à isoler un groupe de sépultures au sein d'un espace funéraire, ce qui conférait soit un statut particulier du défunt soit signalait un rapprochement familial. À l'exemple de Longuevoisin "Sole de la voie de Quiquery" où une sépulture datée du milieu I^{er}-début II^e siècle de notre ère a été découverte dans un grand enclos fossoyé quadrangulaire (MUYLDER *et al.* 2009) Toujours dans le territoire ambien, quelques tombes associées à de grands enclos dans la seconde moitié du I^{er} siècle sont recensées. Il s'agit de Trinquier, Plouy et Behen, découvertes dans le cadre des fouilles de l'autoroute A28 (BAYARD 1993). Ces exemples montrent que ces sépultures à caractère ostentatoire, c'est-à-dire pourvues d'un important

TOMBE	ISO	CAT.	PROV.	PROD/PATE	TYPE	NMI	NR	DATATION	OBS.
St.3	1	commune sombre	septentrional	pâte sableuse noire	indet.		48	augusto-tibérien	
St.3	2	commune claire	septentrional	pâte calcaire beige jaunâtre	cruche à bord bifide et anse à platte, grand module Type 1a	1	320	milieu 1er/flavien<	
St.3	3	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à collerette C13	1	16	H IV à VII	entier
St.3	4	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	1	7	H III à V	entier
St.3	5	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	39	H III à VI	
St.3	6	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	27	H III à VI	
St.3	19	<i>terra nigra</i>	septentrional	surface brun beige et cœur finement sableuse noir	bouteille à col nervuré	1	82	augusto-tibérien	
St.3	7	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	1	30	H III à V	profil entier
St.3	8	<i>terra nigra</i>	septentrional	pâte surface noire très fine, cœur sandwich brun et noir	indet.		210	augusto-tibérien	très fragmenté
St.3	9	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à collerette C13	1	48	H IV à VII	
St.3	10	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	31	H III à VI	
St.3	11	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	NUL	1	H III à V	manque le fond
St.3	12	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	1	12	H III à V	recolle avec n°11
St.3	13	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à collerette C13	1	4	H IV à VII	entier
St.3	14	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	1	98	H III à V	brûlé
St.3	15	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	42	H III à VI	
St.3	16	<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	2	H III à VI	entier
St.3	17	céramique dorée	Artois	pâte sableuse orange à cœur noir et couverte micacée	patère Type 2	1	84	H III à IV	
St.3	18	céramique dorée	Artois	pâte sableuse orange à cœur noir et couverte micacée	oenochoé Type 1?	1	118	H III à IV	
St.3		<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	NUL	9	H III à VI	
St.3		<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	assiette moulurée A5	NUL	2	H III à V	
St.3		<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	17	H III à VI	
St.3		<i>terra rubra</i>	septentrional	TR1a à pâte sableuse orange engobée, cœur en sandwich noir finement sableux	coupe à bord concave C8	1	13	H III à VI	profil entier
St.4	1	<i>terra rubra</i>	Cambrésis	TR1a à engobe rouge	coupe C13.1	1	13	H IV à VII	profil archéologique complet, coup porté sur le bord?
St.4	2	<i>terra rubra</i>	Cambrésis	TR1a à engobe rouge	assiette moulurée A5	1	48	augusto-tibérien	profil complet
St.4	3	<i>terra rubra</i>	Cambrésis	TR1a à engobe rouge	coupe C13.1	1	10	H IV à VII	profil complet, perforation post-cocturam dans le fond
St.4	4	<i>terra rubra</i>	Cambrésis	TR1a à engobe rouge	coupe C13.1	1	8	H IV à VII	quasiment complet, deux fissures, trace de chauffe, et coup porté sur le bord
St.4	5	Céramique commune sombre	Artois	pâte grise sableuse	gobelet Bayard 25	1	24	tibère-claude	fond complet, profil archéologique manquant au niveau du col, traces de chauffe?
St.4	6	<i>terra nigra</i>	septentrional	surface brune altérée et cœur finement sableux noir	bouteille à col resserré, panse guillochée, piédouche	1	259	augusto-tibérien	très fragmenté, miettes, manque col et bord
St.4	7	<i>terra nigra</i>	septentrional	surface brune altérée et cœur finement sableux noir	bouteille à piédouche	1	57	augusto-tibérien	très fragmenté, miettes, manque col et bord
St.4	8	<i>terra nigra</i>	septentrional	pâte sableuse noire	bol indet.	1	82	augusto-tibérien	très fragmenté, miettes
St.4	9	<i>terra rubra</i>	Cambrésis	TR1a à engobe rouge	coupe C13.1	1	26	H IV à VII	profil complet, coup porté sur le bord? Traces de chauffe et résidu ferreux
St.4	10	<i>terra nigra</i>	septentrional	pâte sableuse noire	bouteille indet.		2	augusto-tibérien	

Tab. III - Les éléments de datation.

mobilier, sont souvent associées à un domaine agro-pastoral. Dans de nombreux cas de la région, d'autres types de délimitation de l'espace funéraire apparaissent sous la forme d'un fossé pouvant être la matérialisation d'éléments végétaux tels que des haies ou des arbustes. Ce cas de figure est envisagé dans plusieurs ensembles funéraires très proche de Ginchy à Moislains (LAMANT 2014).

Aucune structure en lien avec la crémation ou le bûcher n'a été découverte sur l'emprise du diagnostic (fig. 14). Toutefois, une fosse cendreuse ne pouvant pas être interprétée comme une sépulture a été repérée à quelques mètres de l'enclos. Elle est de plan plutôt ovalaire avec une longueur de 1,20 m et une largeur de 1 m pour une profondeur conservée de 0,06 m. Fortement

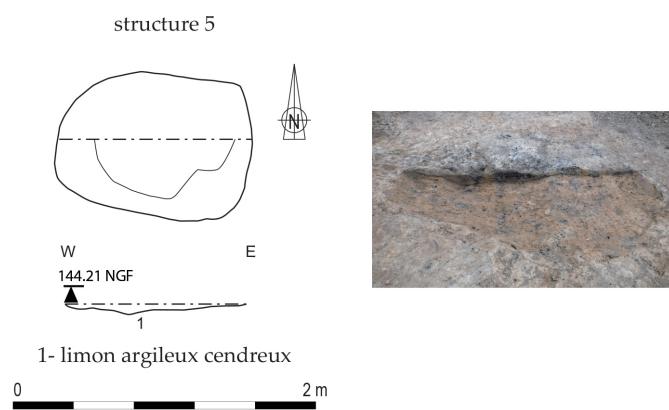
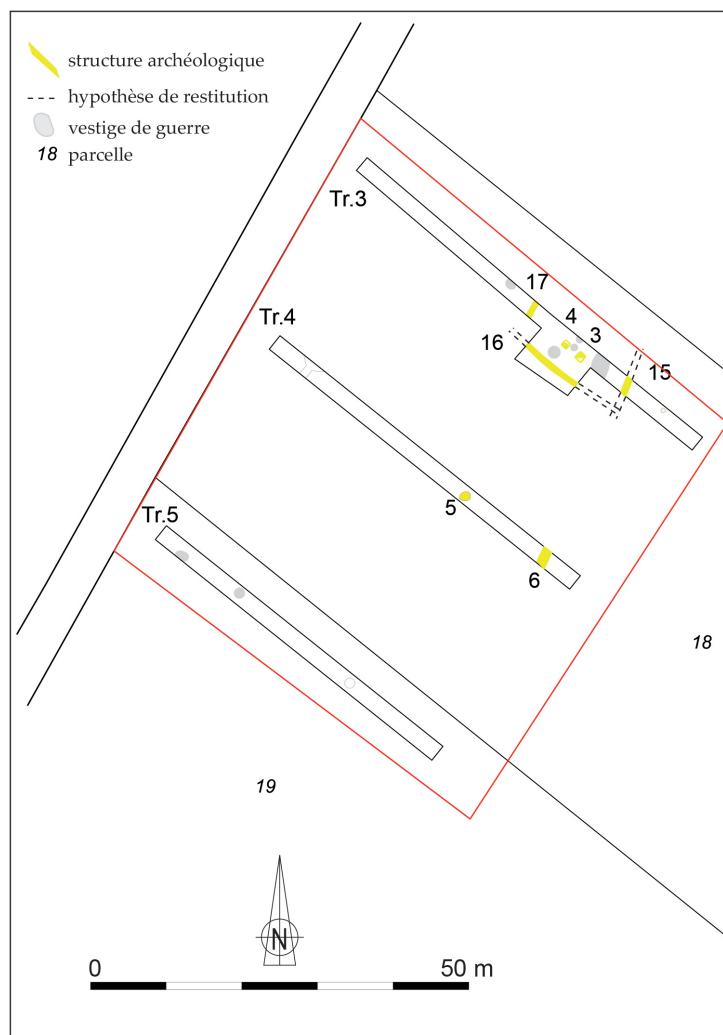


Fig. 14 - Localisation et vue de la fosse cendreuse (cliché J. LAMANT).

arasée, son profil présente des parois obliques et un fond irrégulier. Son comblement est caractérisé par la présence de cendre, de charbon de bois, de fragments de céramique datées du Haut-Empire mais sans la moindre esquille osseuse. Il pourrait s'agir ici d'une structure en lien avec les résidus de bûcher permettant la gestion des résidus de ce dernier. En l'absence de preuves suffisantes, n'ayant aucune trace d'un bûcher sur le site il convient de rester prudent sur l'interprétation de cette fosse de rejets de crémation. Son isolement par rapport à

l'ensemble funéraire rend son interprétation encore plus difficile. La datation trop large des tessons trouvés dans la fosse ne permet pas vraiment de l'associer aux sépultures 3 et 4.

MISE EN PERSPECTIVE DES SÉPULTURES DE GINCHY AVEC LE CONTEXTE

Cette découverte de Ginchy renvoie, toute proportion gardée, aux découvertes effectuées depuis une dizaine d'années dans la Somme (Cléry-

sur-Somme), le Pas-de-Calais (Marquion, Fontaine-Notre-Dame, Bruay-La-Buissière, Hailllicourt) et dans le Nord (Carvin, Templeuve, Cambrai). Elles montrent la singularité des sépultures qualifiées de « privilégiées » dans le nord de la Gaule. Le point commun de toutes ces sépultures n'est autre que leur particularisme soit d'un point de vue architectural soit d'un point de vue de la quantité et qualité du mobilier.

L'étude du mobilier céramique a permis de dater ce petit ensemble funéraire de la période Tibère-Claude (14-54 de notre ère). Il vient enrichir un corpus peu documenté concernant les incinérations gallo-romaines du I^{er} siècle, en milieu rural, dans la Somme. L'assemblage du mobilier est assez classique pour la période mais ne l'est pas pour la région. En effet, les nécropoles du I^{er} siècle fouillées à proximité ne sont pas représentatives de ces deux sépultures. On peut citer les ensembles funéraires de Cléry-sur-Somme (SOUPART 2013), Moislains (SARRAZIN 2011, LAMANT 2014) ou encore Allaines (LAMANT 2013). Néanmoins il l'est pour la région de l'Artois et du Cambrésis d'où proviennent la majeure partie des productions céramiques des deux sépultures. Le service de table, assiettes et coupes à boire est ici bien représenté. Le service à ablution est une caractéristique du mobilier funéraire du nord de la France et constitue un dépôt fréquent dans les nécropoles augusto-tibérienne et julio-claudienne de l'Artois (JACQUES & ROSSIGNOL 2001) ainsi que dans la Somme avec Poulainville (MALRAIN 2012) et Méaulte (SOUPART 2011). Ce phénomène exogène traduit une intégration de la culture romaine dans le nord de la Gaule dès la période augusto-tibérienne (LAMANT 2016). Concernant les sépultures de Ginchy, il faut donc rechercher des comparaisons dans un secteur géographique compris entre Arras et Bavay en passant par Cambrai. Néanmoins, des comparaisons peuvent être effectuées dans la Somme avec les sites de Poulainville et Méaulte. À Poulainville, des incinérations gallo-romaines précoce ont été découvertes (MALRAIN 2012) et certaines d'entre elles possèdent des similitudes avec celles de Ginchy, notamment avec la présence du service à ablution. À Méaulte, des incinérations sont similaires avec le service à ablution et un assemblage céramique très proche de celui de Ginchy (SOUPART 2011).

Pour le choix des assemblages céramiques découverts dans la sépulture 3, les comparaisons se font avec les sites de Saint-Nicolas-les-Arras, Fouquière-les-Lens, Vimy, Baralle (Atrébates) et plus particulièrement Hailllicourt. En effet, les mises en scène sont très similaires avec les sépultures 19 et 1005 ; avec un grand nombre de vases (13 vases empilés les uns sur les autres pour St. 19 et 21 vases très soigneusement disposés pour St. 1005). Toutes deux ont un service à ablution disposé à proximité du défunt et une cruche pour la libation à l'écart dans

un angle de la fosse. Même si l'ensemble de Ginchy est un peu plus récent que toutes les comparaisons énoncées précédemment les similitudes de gestes sont importantes.

Les sépultures à incinération de Ginchy sont significatives du point de vue de la mise en scène reflétant la gestuelle funéraire gallo-romaine et par le nombre d'offrande accompagnant le défunt. La sépulture 3 est remarquable par ses offrandes mais surtout par la singularité de son architecture comparable à un hypogée. Il convient de préciser que la quantité de mobilier retrouvé dans les tombes ne peut en aucun cas caractériser le statut du défunt, la quantité d'offrandes n'est ni un signe de richesse ni un symbole ostentatoire dans la sphère cultuelle romaine. Pour la période romaine, seule l'architecture d'une tombe ou bien une épitaphe relatant l'identité du défunt peuvent nous renseigner sur son statut. Ce petit ensemble permet d'approfondir les connaissances sur les pratiques funéraires de la période Tibére-Claude en milieu rural dans le secteur de Péronne et Albert... chez les Atrébates ? ou les Viromenduens ?

CONCLUSION

La fouille de cet ensemble funéraire de Ginchy "Les Dix Châtelains" a donné lieu à la découverte de deux sépultures à incinération entourées par des segments de fossés pouvant former un enclos.

Dans le contexte funéraire du terroir de Péronne durant l'Antiquité elle apporte des nouvelles données sur le rituel romain. En effet, les sépultures contiennent clairement des influences méditerranéennes par la typologie de certaines pièces du mobilier et une gestuelle bien codifiée. Le geste des vivants se transforme en un rite et l'événement en une cérémonie dans le respect du culte des morts. D'un point de vue religieux, les rituels funéraires romains se souciaient uniquement des rites ancestraux, ce qui explique le soin apporté à la mise en scène. Cette dernière s'affiche dans la persistance des pratiques laténienes. Les peuples gaulois ne sont pas au I^{er} siècle isolés dans l'Empire romain mais en contact avec l'extérieur. Par ailleurs, des traditions ont pu perdurer. Ils ont probablement leurs propres traits culturels qui diffèrent suivant les cultures régionales. L'attitude des vivants au regard des défunts dépend de la société qui applique les rituels. Les deux défunts sont des adultes jeunes à matures de sexe indéterminé. L'analyse archéo-anthropologique souligne une très grande similarité aussi bien dans les traitements des corps que dans les modalités de dépôt. Tous deux ont subi une ustion incomplète accompagnée de manipulations comme en témoignent les taux de fragmentation. Les collectes des restes osseux et des résidus des bûchers ont été voulues, comme les dépôts, exhaustifs. Ces derniers ont été faits dans

des contenants en matériaux périssable rigide de type coffrets en bois assemblés par des clous en fer. La préservation de certaines pièces osseuses volumineuses montre avec quel soin les restes ont été déposés, notamment pour le défunt de St. 4. Ces éléments des chaînes opératoires du décès à l'ensevelissement de ces deux défunts marquent des gestuelles funéraires probablement exécutées par les mêmes praticiens respectant les pratiques funéraires d'une communauté.

Le mobilier funéraire des sépultures 3 et 4 révèle une forte influence de la culture atrébates. Par ailleurs, la singularité de la sépulture 3 et les nombreux indices d'acculturation romaine semblent caractériser des disparités dans la gestuelle funéraire au I^{er} siècle à l'échelle du terroir. Cela permet d'approfondir les réflexions sur ces pratiques durant la période Tibère-Claude chez les Viromenduens dans le secteur de Péronne.

BIBLIOGRAPHIE

BARBET Claire (2014) - « Sept tombes monumentales enfouies en territoire nerviens durant le Haut-Empire : Marquion/Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais) », dans HANUT Frédéric (dir.) - Du bûcher à la tombe. Diversité et évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles à crémation de la période gallo-romaine en Gaule septentrionale. Actes de colloque international organisé les 17 et 18 novembre 2014 à l'ancien Palais de Justice d'Arlon. Institut du Patrimoine wallon, Namur, p. 185-199.

BAYARD Didier (1993) - « Sépultures et *villae* en Picardie au Haut-Empire : quelques données récentes », dans FERDIÈRE Alain (dir.) - Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER. FERACF, Tours, p. 69-80 (Revue archéologique du Centre de la France. Supplément ; 6).

BONNET Christine (2016) - « Le céramologue au service des problématiques funéraires : approche d'une méthode globale ». SFECAG, actes du Congrès d'Autun, p. 280-286.

CHAIDRON Cyrille (2009) - « Étude du mobilier céramique gallo-romain de Muille-Villette », dans David KIEFER - Muille-Villette, (Somme), rue de Paris. Rapport de diagnostic. Inrap NP, Amiens, p. 58-77

CHAIDRON Cyrille (2011) - « Étude du mobilier céramique antique », dans DUVETTE Laurent & ROUGIER Richard - Méaulte, Bray-sur-Somme et Fricourt (80), la plate-forme aéro-industrielle de Haute Picardie. Vol. 5, l'évolution d'un établissement agropastoral laténien vers une aire spécialisée gallo-romaine. Rapport de fouilles. Inrap Nord-Picardie, Amiens, p. 86-100.

CHAIDRON Cyrille (2014) - « La céramique » dans LAMANT Johann (dir.) - Canal Seine-Nord Europe, fouille 27, Picardie, Somme, Moislains. Des établissements ruraux de l'âge du Bronze à La Tène finale et des ensembles funéraires du I^{er} siècle. Rapport de fouilles. Inrap Canal Seine-Nord Europe, Croix-Moligneaux, p. 185-190.

CHAIDRON Cyrille & DUBOIS Stéphane (2004) - « Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras (commune de Saint-Laurent-Blangy, Pas-de-Calais) ». SFECAG, actes du congrès de Vallauris, p. 351-380.

DELMAIRE Roland (1994) - Carte archéologique de la Gaule, le Pas-de-Calais 62/2. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 608 p.

DEPIERRE Germaine (2014) - Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine. Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 654 p. (Art, Archéologie et Patrimoine ; 24).

DERU Xavier (1996) - La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques. Département d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, 463 p.

GAILLARD Denis & GUSTIAUX Michelle (2009) - Sauchy-Lestrée, Marquion, Bourlon et (Pas-de- Calais), ZP8. Rapport de diagnostic. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 130 p.

GILLET Evelyne (2017) - Templeuve-en-Pévèle, rue Grande Campagne : des tombes privilégiées gallo-romaines installées en bordure d'un axe routier. Rapport de fouilles. Inrap HDF, Glisy, 2 vol.

JACQUES Alain (2007) - « La nécropole aristocratique de Saint-Nicolas-Lez-Arras », dans V, 2007.

JACQUES Alain & ROSSIGNOL Patrick (2001) - « Pratiques et rituels après la mort en Artois à l'époque laténienne. Comparaison avec les débuts de l'époque gallo-romaine », dans GEOFFROY Jean-François & BARBÉ Hervé (dir.) - Les nécropoles à incinérations en Gaule Belge. Synthèses régionales et méthodologie. Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, p. 29-61 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 8).

KIEFER David (2010) - Camon, ZAC de la Blanche Tâche (Somme). Rapport de diagnostic. Inrap NP, Amiens, 101 p.

KROGMAN Wilton Marion & İŞCAN Mehmet Yaşar (1986) - The human skeleton in forensic medicine. Thomas éd., Springfield, 551 p.

LAMANT Johann (2007) - La mémoire par le geste : rituels et pratiques funéraires en Gaule du Nord à l'époque romaine (du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C.). Mémoire de Master II, Université de Picardie, Amiens, 189 p.

LAMANT Johann (2013) - « Présentation des tombes » dans GILLET Evelyne (dir.) - Canal Seine-Nord Europe, fouille 24, Picardie, Somme, Allaines : une occupation protohistorique et une villa gallo-romaine. Rapport de fouilles. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, p. 144-157.

LAMANT Johann (2014) - Moislains, Des établissements ruraux de l'âge du Bronze à La Tène finale et des ensembles funéraires du I^{er} siècle. Rapport de fouilles. SRA Picardie, Amiens.

LAMANT Johann (2016) - Haillcourt (62), "Le Bois à Baudets". Rapport de fouilles. Archeodunum, Chaponnay, 574 p.

LAMANT Johann (2017) - Ginchy, Somme, parc éolien Ecotera. Rapport de diagnostic. Inrap HDF, Glisy, 92 p.

LE GOFF Isabelle (1998) - De l'os incinéré aux gestes funéraires. Essai de paléoanthropologie à partir des vestiges de la crémation. Thèse de doctorat, Histoire, Université Paris I, 2 vol.

LENORZER Sandrine (2006) - Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique

des nécropoles à incinération [en ligne]. Thèse de doctorat, Sciences du vivant, Université Bordeaux 1, 2 vol. Disponible sur < <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00151432> > (consulté le 12/10/2022).

LEROY Stéphanie & HERPOEL Céline (2015) - « Une sépulture à crémation gallo-romaine isolée à Ruitz », *Revue du Nord*, 408, p. 101-107.

LORIDANT Frédéric (2008) - *Bavay : la nécropole gallo-romaine de "La Fache des Prés Aulnois"*. Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, 259 p. (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 13).

MALRAIN François (2012) - *Poulainville, Somme, "Les Mottelettes". Évolution des habitats et des nécropoles du III^e av. J.-C.-II^e ap. J.-C. Rapport de Fouilles*. Inrap NP, Amiens, 2 vol.

MARCY Thierry (2008) - « Le caveau funéraire de Fontaine-Notre-Dame (Nord) : un exemple de choix de mobilier entre influences atrébate et nervienne ». *Revue du Nord*, 378, p. 9-29.

MARCY Thierry (2011) - *Canal Seine-Nord Europe, fouille 3, Nord-Pas-de-Calais, Oisy-le-Verger : la nécropole d'une lignée aristocratique au tournant de la Guerre des Gaules*. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 227 p.

MARCY Thierry, SOUPART Nathalie & WILLEMS Sonja (2008) - « Le caveau funéraire de Fontaine-Notre-Dame (Nord) : un exemple de choix de mobilier entre influences atrébate et nervienne ». *Revue du Nord*, 378, p. 9-30.

MASSET Claude (1982) - *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de doctorat, Sciences naturelles, Université Paris VII, 301 p.

MAYS Simon (1998) - *The archaeology of human bones*. Routledge, London, 242 p.

MINOZZI Simona (2008) - « Méthodes de l'analyse des incinérations », dans CHARLIER Philippe (dir.) - *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales. Tendances et perspectives : pour un « manuel pratique de Paléopathologie humaine »*. De Brocard, Paris, p. 249-267 (Collection Pathographie ; 2).

MUYLDER Marjolaine de, DESFORGES Jean-David & PETIT Emmanuel (2009) - *Languevoisin-Quiquery, Moyencourt, Breuil, Ercheu, Libermont, Frétoy-le-Château, Canal Seine-Nord Europe - ZD2. Rapport de diagnostic*. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 329 p.

PAUTREAU Jean-Pierre & MORNAIS Patricia (2005) - « Quelques aspects des crémations actuelles en Thaïlande du Nord », dans MORDANT Claude & DEPIERRE Germaine (dir.) - *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France. Actes de la table-ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne)*. Ed du CTHS, Paris, p. 47-60.

PITON Daniel & DELEBARRE Vincent (1993) - « La céramique gallo-romaine de Vendueil-Caply », dans PITON Daniel (dir.) - *Vendueil-Caply*. CRADC, Berck-sur-Mer, p. 267-339 (Nord-Ouest Archéologie ; 5).

POUX Mathieu & FEUGÈRE Michel (2002) - « Le banquet, miroir privilégié des élites celtes de Gaule indépendante » dans GUICHARD Vincent & PERRIN Franck (dir.) - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II^e siècle avant J.-C., I^r siècle après J.-C.). Actes de la table ronde, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999*. Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, p. 199-222 (Bibracte ; 5).

SARRAZIN Sabrina (2011) - *Canal Seine-Nord Europe, fouille 15, Picardie, Somme, Moislains : une nécropole du début du I^r siècle apr. J.-C. Rapport de fouilles*. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 263 p.

SCHEID John (2005) - *Quand faire c'est croire : les rituels sacrificiels des Romains*. Aubier, Paris, 348 p. (Collection historique).

SOUPART Nathalie (2011) - *Méaulte, Bray-sur-Somme et Fricourt, Somme, plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie. Vol. 6, les nécropoles et petits loci funéraires de la Protohistoire récente et de l'Antiquité*. Rapport de fouilles. Inrap NP, Amiens, 515 p.

SOUPART Nathalie (2013) - *Canal Seine-Nord Europe, fouille 26, Picardie, Somme, Allaines, Cléry-sur-Somme : les tombes en coffre de pierre et les habitats gallo-romains de Cléry-sur-Somme et d'Allaines*. Rapport de fouilles. Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 435 p.

SOUPART Nathalie, DUVETTE Laurent & CHAIDRON Cyrille (2008) - « Les tombeaux gallo-romains à chambre hypogée de Bruay-la-Buissière, rue du Chemin Vert », *Revue du Nord*, 378, p. 31-52.

UBELAKER Douglas H. (1978) - *Human Skeletal, Excavations, Analysis, Interpretation*, Taraxacum, Washington, 172 p.

Les auteurs

Johanny LAMANT
conseil départemental de l'Aisne
UMR 8164 HALMA

Estelle PINARD
Inrap Hauts-de-France
UMR 8215 Trajectoires

Julie DONNADIEU
Inrap Hauts-de-France

Résumé

Deux sépultures à incinération du I^{er} siècle ont été mises au jour sur la commune de Ginchy (80) lors d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap en 2017. Cet ensemble funéraire se développe au nord de la commune entre deux vallées. Il s'agit de deux sépultures situées dans un enclos visiblement quadrangulaire où l'une d'entre elles possède une architecture interne très singulière matérialisée par une marche au centre de la fosse. Le mobilier est composé de vingt-huit vases, un objet en fer et une fiole à parfum. La composition de ce mobilier et l'organisation interne des sépultures nous permettent non seulement de cerner le traitement réservé aux défunts mais également d'appréhender un rituel très codifié où le banquet semble tenir une place importante. Ces données nous apportent un nouveau regard sur la gestuelle funéraire au I^{er} siècle de notre ère sur le territoire viromenduen.

Mots-clefs : Haut-Empire, ensemble funéraire, tombe privilégiée, pratique funéraire, banquet, organisation spatiale.

Abstract

Two cremated burials from the 1st century were found in the town of Ginchy (80) during archaeological testing, carried out by Inrap in 2017. This funeral complex developed in the north of the town between two valleys. These two graves are located in a visibly quadrangular enclosure where one of them has very singular internal architecture: a path in the center of the pit. The assemblage consists of twenty-eight vases, an iron object and a perfume flask. The composition of this material and the internal organisation of the graves allow us not only to identify the treatment reserved for the deceased but also to understand a very codified ritual where the banquet seems to hold an important place. This data gives us a new look at the funerary practice in the 1st century of our era in the Viromenduen territory.

Keywords : High Empire, funeral complex, privileged tomb, funerary practice, banquet, spatial organization.

Traduction : John LYNCH

Zusammenfassung

Bei einer archäologischen Prospektion des INRAP wurden 2017 Ginchy (Département Somme) zwei Brandgräber des 1. Jahrhunderts freigelegt. Dieses Bestattungsensemble befindet sich zwischen zwei Tälern im Norden der Gemeinde. Es handelt sich um zwei Gräber in einem offensichtlich viereckigen Grabareal. Eins der beiden Gräber zeichnet sich durch ein sehr eigenartiges Architekturelement aus: im Zentrum des Grabes befindet sich eine Stufe. Die Grabbeigaben setzen sich aus 28 Gefäßen, einem Gegenstand aus Eisen und einem Balsamarium zusammen. Die Komposition dieser Beigaben und die interne Organisation der Grabstätten erlauben uns die Behandlung der Toten zu verstehen und ein sehr kodifiziertes Ritual zu erkennen, bei dem das Totenmahl eine große Rolle gespielt zu haben scheint. Diese Beobachtungen werfen neues Licht auf die Bestattungssitten der Viromanduer im 1. Jh. n. Chr.

Schlüsselwörter : Frühe Kaiserzeit, Bestattungsensemble, reiches Grab, Grabsitte, Totenmahl, räumliche Organisation.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhhardt@gmail.com).